



N° 221 janvier - février 2005

LES BARBOUILLONS

meilleurs vœux pour 2005



CALENDRIER DES ACTIVITES

Janvier 2005

Dimanche 16 Carignan Observation des hivernants en "Meuse française" (10 h.)
Samedi 22 Ave Assemblée générale et promenade à l'Ermitage

Février 2005

Dimanche 13 Wavreille Promenade familiale : à la découverte de paysages
Samedi 26 Resteigne Débroussaillage à la carrière des Brûlins (9 h.)

Mars 2005

Samedi 12 Wellin Bryologie : étude des mousses du calcaire
Samedi 19 Forrières Géologie : la faille de Lamsoul et l'anticlinal Ste-Odile*

* sortie plus spécialisée

Prochaine réunion du **Comité** : à déterminer avec le comité après l'Assemblée générale.
Réunion de la **Commission "Environnement"** : le jeudi 13 janvier à 20 h., local de Lomprenz.
Réunion du **Comité de lecture** : jeudi 10 février 2005, à 20 h. dans le local de Lomprenz.



SOMMAIRE DU N° 221

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Comptes rendus des activités

N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons. La pagination se poursuit tout au cours d'une année

	pages
Prospection mycologique sur le calcaire à Resteigne et Wavreille (30 octobre)	143
Prospection mycologique à Resteigne et Ave-et-Auffe (7 novembre)	145
Excursion géologique : l'anticlinal de Wavreille (13 novembre)	147
Observation malacologique : <i>Monacha cartusiana</i> (13 novembre)	157
Débroussaillage aux Vévis à Bure (27 novembre)	157
Initiation à la lichénologie à Han-sur-Lesse (11 décembre)	158
Souper annuel des Natus à Briquemont (11 décembre)	161
La Meuse en chômage : quelques informations complémentaires (2 octobre)	162
7. Chronique de l'Environnement	
Le TGV en Haute-Lesse	164
8. Liste des membres	170
9. Table des matières	175



INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Clés de détermination des graminées de Belgique et régions limitrophes : les genres par les caractères floraux, les espèces par les caractères végétatifs, index des habitats, commentaires écologiques et dessins au trait pour chaque espèce – 2004 – 93 pages. Par Jean LEURQUIN.

Coût : 12 euros + frais d'envoi. Contact au 084/36 77 29. Clôture des inscriptions le 1^{er} mars.

Étude des vesces (*Vicia*) et gesses (*Lathyrus*) de Belgique et des régions limitrophes : clés reprenant également les espèces adventices cultivées et les sous-espèces avec priorité donnée aux caractères végétatifs ; dessins au trait pour chaque espèce et données stationnelles et socio-écologiques – 2004 – 26 pages. Par Jean LEURQUIN.

Coût : 2,50 euros + frais d'envoi. Contact au 084/36 77 29. Clôture des inscriptions le 1^{er} mars.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Jean Leurquin se propose de réaliser durant cet hiver une étude sur l'**ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)** en Famenne et en Ardenne atlantique avec cartographie. Les personnes ayant des renseignements à ce sujet pourraient-elles avoir l'amabilité de lui communiquer le plus rapidement possible la localisation des stations connues avec un petit descriptif ? Grand merci. Les résultats de cette « enquête » paraîtront dans le bulletin. (Lotissement Coputiennne, 10 à 6920 Wellin (Froidlieu).

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editeur responsable : **LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE**

Adresse e.mail : jeanclaude.lebrun@scarlet.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum

FAMILIALE: 13 € + 0.50 € par membre... minimum

ETUDIANT : 6.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
à 6921 CHANLY.

COMITÉ 2004 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
jeanclaude.lebrun@scarlet.be
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97
m.paquay@swing.be
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53
tyteca@poms.ucl.ac.be
- WEYLAND Françoise. Administrateur.
Rue Grange Maxi, 5 - 5361 Mohiville 083/ 65 79 03
F.Weyland@mrw.wallonie.be

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.





CALENDRIER DES ACTIVITES

JANVIER – FÉVRIER 2005

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise. Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique. Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité, dont les coordonnées figurent ci-devant.

Jeudi 13 janvier 2005 : réunion de travail de la Commission « Environnement »

Rendez-vous : 20 h, local de Lomprez

Dimanche 16 janvier 2005 : Observation des oiseaux hivernants en "Meuse française", dans la région de Douzy.

Guides : Francine Van den Abbeele et Marc Paquay

Rendez-vous : 10 h, église de Carignan (via Florenville ou Muno)

Organisation du co-voiturage éventuel : Françoise Weyland (083/ 65 79 03)

Samedi 22 janvier : Promenade hivernale à l'Ermitage de Resteigne.

Guide : Maurice Evrard

Rendez-vous : 14 h, église d'Ave

Samedi 22 janvier : Assemblée générale annuelle de l'association. Tous les membres en règle de cotisation sont invités (voir la liste à la fin de ce numéro). Les membres effectifs sont seuls admis à voter. Ceci tient lieu de convocation officielle. Les absents peuvent donner procuration à un autre membre.

Rendez-vous : 17 h, à l'auberge "Chez Mouton" à Ave.

Organisation : un repas peut être servi après l'assemblée

Dimanche 13 février : Promenade du dimanche après-midi. À la découverte du paysage des rochers de Griffaloux et autres observations naturalistes en fonction des circonstances.

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 14 h, église de Wavreille

Samedi 26 février : Débroussaillage d'une ancienne carrière aux Brûlins à Resteigne, recolonisée par des espèces calcicoles thermophiles. En collaboration avec le P.C.D.N. de Tellin. Barbecue prévu à midi.

Organisation : Éric lavis (084/38 82 33)

Rendez-vous : 9 h, pont proche du château de Resteigne

Samedi 12 mars : Prospection bryologique dans la carrière du Gongon (Froidlieu-Revogne). L'après-midi : détermination en salle (se munir si possible d'un microscope + rallonge)

Guide : Marie-Thérèse Romain (084/36 77 29)

Rendez-vous : 9 h 30, place de Wellin, 13 h, aux Masures (Han-sur-Lesse)

Samedi 19 mars : Observations géologiques : la faille de Lamsoul et l'anticlinal de Sainte-Odile.

Guide : Jean Leurquin (084/36 77 29)

Rendez-vous : 9 h 30, gare de Forrières



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Samedi 30 octobre : Prospection mycologique sur le calcaire

Marc PAQUAY

Octobre est théoriquement un mois riche en champignons. C'est aussi l'époque de la chasse et comme chaque année, il faut dénicher des endroits libres d'accès. De plus, il n'est pas toujours évident de trouver des sites intéressants, d'autant plus que l'humidité et les poussées fongiques sur les terrains calcaires sont assez aléatoires. Nous avons tout de même pu visiter deux sites propres à satisfaire notre curiosité mycologique ...

HÊTRAIE CALCICOLE D'ÉLINCHAMPS

Au cours de la matinée, nous avons prospecté le versant de la hêtraie calcicole d'Élinchamps. La forte pente n'encourageant pas beaucoup les participants, la prospection s'est donc limitée à quelques incursions dans la pente par les plus vaillants et à une recherche plus assidue aux abords du chemin en bas de versant.

Dans l'ensemble, la hêtraie ne nous montra pas ses meilleures possibilités : nous y avons vu beaucoup plus d'espèces à d'autres occasions. La relative sécheresse était sans doute en cause.

Parmi les espèces à relever particulièrement, notons :

- *Clitopilus cretatus* (= *C. scyphoides*) : un parent proche du bien connu « meunier ». Cette espèce est de taille toujours beaucoup plus petite, au chapeau irrégulier et flexueux, d'allure omphaloïde, à saveur douce et odeur plus faible que *C. prunulus*. Espèce des lisières forestières, cette rareté a été déterminée par Jean-Pierre ;
- *Humaria hemispherica* : est un ascomycète assez peu courant poussant sur la terre nue des bois humides et ombragés. Les cupules sont complètement couvertes de poils brunâtres sur la face externe ;
- *Lepista sordida* : ce petit pied bleu n'est pas souvent détecté (peut être aussi confondu avec *Lepista nuda* ?). Il est toutefois plus pâle avec la marge striolée. Sa saveur est amarescente ;
- *Limacella guttata* : cette belle espèce n'est pas trop répandue (nous la trouvons cependant chaque année sur le calcaire). Elle est toujours très agréable à découvrir ;
- *Ripartites metrodi* : est un peu le sosie de son cousin *R. tricholoma* mais dont la marge serait glabrescente. Les lames sont décourantes, rosées. Le chapeau est comme glacé ;
- *Tephroclype boudieri* : espèce calcicole qui possède une forte odeur de concombre et un pied floconneux ;
- *Tricholoma atosquamosum* : assez caractéristique par les squames du chapeau, l'odeur poivrée et la saveur douceâtre.

BANALBOIS

Après le pique-nique, nous nous sommes déplacés vers Wavreille, sur le site prestigieux de Banalbois. Nous l'avions déjà visité au début du mois. Nous avons constaté que cette seconde visite apportait encore un lot de nouvelles espèces. Ce site est vraiment très riche et mérite très largement son statut Natura 2000 pour ses multiples intérêts biologiques. Les influences du calcaire et des sols de type ardennais agissent ici sur la mycoflore : c'est très intéressant et remarquable sur le plan de la diversité.

Parmi les espèces non observées lors de la précédente visite, nous pouvons citer : *Amanita strobiliformis*, belle et rare amanite calcicole-thermophile à voile remarquablement floconneux, ainsi qu'une chanterelle noire peu courante : *Craterellus cinereus*. Quelques espèces de cortinaires ont encore été observés dans cette belle hêtraie. Comme d'habitude, plusieurs d'entre eux n'ont pu être déterminés avec certitude. Passionnant, mais difficile ce groupe ! Notons quand même : *Cortinarius elatior* (assez nombreux et bien développés), *Cortinarius* (groupe de *glaucopus*), *Cortinarius lebretonii* (une bonne espèce, sans doute, à bracelets jaunes, très proche de *anomalus*) et *C. violaceus* (généralement des sols assez acides. Ici l'influence des sols de type ardennais se fait sentir).

Les représentants des grands groupes étaient présents : lactaires (*blennius*, *necator*, *chrysorrhoeus*, *vellereus*, *subdulcis*) ; russules (*atropurpurea*, *fageticola*, *fellea*, *laurocerasi*, *fragilis*, *raoulti*, *risigallina*, *subfoetens*) et tricholomes (*sejunctum*, *saponaceum*, *sciodes*, *sulfureum*, *ustale*).

Je vous épargne la liste des espèces – certainement incomplète, car je n'ai pas tout noté – de ce site prestigieux. Il mériterait un inventaire régulier et annuel (ainsi que la compilation de données plus anciennes et collationnées, bien avant nous, par d'éminents mycologues).



**Dimanche 7 novembre : Prospection mycologique
Sur le plateau des Pérées et au tienne des Vignes à Resteigne
et aux Gauderées à Ave-et-Auffe**

Arlette Gelin

La date choisie du 7 novembre étant un peu tardive pour une excursion en Ardenne, où les températures nocturnes avoisinent déjà zéro degré, nous laisserons là le bois d'Halma prévu au programme et nous nous tournerons vers les crêtes ensoleillées de la Famenne toute proche.

Sur les pelouses calcaires et thermophiles des Pérées, nous ne serons pas déçus. Dans les herbes du mesobrometum, profitant du moindre réchauffement diurne, une quantité d'espèces calcicoles et héliophiles s'abritent frileusement.

Dès le départ de la promenade, sous un pin, des *Tricholoma terreum* sont récoltés ; comestibles appréciés, ils ressemblent à *Tricholoma scalpturatum* qui pousse tout juste à côté, mais l'odeur de farine et la chair jaunissante du second suffisent à les différencier.

De beaux *Pseudoclycybe cyathiformis* se dressent fièrement : cette espèce tardive et plutôt rare possède un chapeau hygrophane variant du beige au gris ardoise.

Dans cette réserve naturelle où l'amendement du sol est prohibé, les hygrophores, sensibles aux engrais, trouvent un terrain d'élection. Nous en observerons une dizaine aujourd'hui, ce qui n'est pas mal, vu leur rareté.

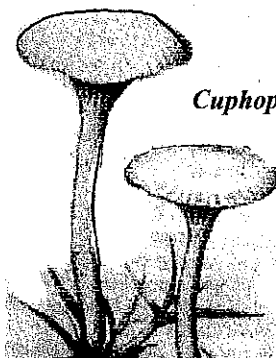
Possédant des lames épaisses et cireuses (toucher gras), les hygrophores sont divisés en trois tribus :

- les *Cuphophyllus*, plutôt ternes, ont des lames arquées et décurrentes ;
- les *Hygrocybes*, de couleurs vives, ont les lames non décurrentes ;
- les *Hygrophores* proprement dits sont plutôt ternes et sylvatiques.

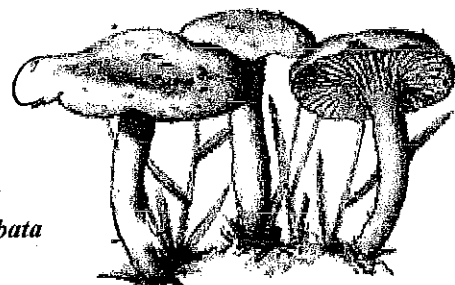
Voici les espèces que nous avons rencontrées :

CUPHOPHYLLUS

- *Cuphophyllus virgineus*, excellent comestible, est récolté en grande quantité dans la pelouse ; attention de ne pas le confondre avec certains clitocybes blancs toxiques ! (*Clitocybe dealbata*, *C. rivulosa*).



Cuphophyllus virgineus



Clitocybe dealbata

HYGROCYBES

- *Hygrocybe reae*, d'un ravissant rouge vif à marge orangée ; un coup de langue sur sa cuticule révèle son amertume, ce qui le distingue de *Hygrocybe insipida*, qui lui ressemble comme un frère ;
- *Hygrocybe tristis* abondant sur le Tienne des Vignes: ils portent bien leur nom de "tristes", car le chapeau jaune sale et le stipe noircissent, tandis que les lames et la chair grisonnent ;
- *Hygrocyne psittacina* est, quant à lui, entièrement bariolé de vert, jaune et rouge ; un vrai perroquet !

HYGROPHORUS

- *Hygrophorus lindtneri* possède un mamelon fauve orangé ; il pousse sous noisetier ;
- *Hygrophorus carpini*, une espèce semblable qui pousse sous le charme ;
- *Hygrophorus discoxanthus* a le chapeau blanc visqueux et l'odeur de peau de mandarine ; il réagit à la potasse en brun rouge, façon de le distinguer d'*Hygrophorus eburneus* ;
- *Hygrophorus nemorosus* ;
- *Hygrophorus fuscescens plus rare*.

Et ce sera tout pour les hygrophores....

L'allure des mycologues se ralentissant, certains prendront de l'avance et iront explorer le Bois Niau. Rendez-vous est pris vers midi afin de confronter nos trouvailles. Au Tienne des Vignes, nous trouvons encore, sur cônes de pin, de petits hydnes noirs en forme de cure-oreilles ; sur des feuilles mortes, une touffe de *Marasmius scorodonius* répandant une entêtante odeur d'ail ; en troupe dans la litière, des clavaires *Macrotyphula filiformis*.

De nombreux petits mycènes, marasmes et entolomes sont récoltés ; leur détermination étant trop délicate sur le terrain, Marc Paquay et Daniel Ghyselink les ont emportés. Leurs noms sont repris dans la liste qu'ils ont établie. Sur une souche de conifère, *Ischnoderma benzoinum* dégage une odeur benzoïque (teinture de benjoin) et sous pin, *Lactarius evosmus* sent bon la pomme. Délicatement ourlé comme une oreille, *Clitocybe inornata* exhale un relent de poisson frais qui se dégrade en vieillissant.

L'après-midi, nous récoltons, dans la prairie des Gauderées, *Melanoleuca grammopodia*, un des rares *Melanoleuca* à être aisément déterminé sur le terrain, ainsi que de grands *Clitocybe geotropa*, bons comestibles, appelés « tête de moine » du fait de leur mamelon évoquant une tonsure.

La hêtraie nous révélera d'autres espèces : *Hohenbuehelia tremula*, *Pluteus phlebophorus* et *Cortinarius nanceiensis*, *C. nemorensis*, *C. purpurascens* et *C. calochrous*.

Mais la découverte de la journée, si pas de l'année, sera quatre exemplaires de *Cortinarius ionochlorus* : thermophile méridional, il est le seul cortinaire à être d'un vert olive lumineux et à posséder des lames rosées. Combien de fois n'avons-nous pas, en feuilletant des illustrations, rêvé de le rencontrer un jour.

Qui a dit que la date du 7 novembre était trop tardive pour une excursion mycologique ?

Samedi 13 novembre : Excursion géologique, l'anticlinal de Wavreille

Jean LEURQUIN

INTRODUCTION

L'anticlinal de Wavreille participe à une série de grands plis longitudinaux qui porte la largeur totale des affleurements à plus de 10 km. Son profil varie d'est en ouest : du coeur schisto-gréseux emsien entrevu entre Forrières et Lesterny, où il se dresse, serré et relativement déversé vers le nord, à son enveloppe calcaire eifelo-givetienne où il se présente, plus à l'ouest, en un pli droit ou fortement déversé vers le nord.

Après l'excursion du mois de mars, il nous restait à établir une coupe géologique à travers le massif du Roptai :

1. en suivant la N 94 qui relie Halma à Dinant, depuis le carrefour du Sourd d'Ave jusqu'à celui de Genimont, complétée par une courte exploration des affleurements exposés derrière le cimetière de Lessive ;
2. en établissant un transect répétitif au sud de Lavaux-Sainte-Anne, depuis le Gros Tiène jusqu'aux Montants, tienne coiffé d'une petite chapelle, en vue de vérifier l'envoyage de l'anticlinal, sa « descente aux enfers » comme l'a si bien signifié Daniel.

COUPE GÉOLOGIQUE LE LONG DE LA N 94

En préambule au contact giveto-frasnien du Sourd d'Ave, il faut se rappeler que la sédimentation carbonatée du Givetien s'est effectuée dans un domaine peu profond, de type lagunaire, donc abrité, présentant des sédiments à forte teneur en soufre (il est prouvé qu'un facteur important du confinement est lié à la production de sulfure d'hydrogène (H₂S).

D'autre part, la sédimentation terrigène du Frasnien sus-jacent correspond plutôt à une phase transgressive effectuée jusque dans le bassin de Campine avec épanouissement du régime récifal pendant les phases de stabilité relative.

Deux définitions à retenir pour la suite du discours :

pélite (pélitique) : n.f., du gr. pēlos = boue : toute roche sédimentaire détritique à grains très fins (jusqu'à 10 μm) contenant 30 à 75% de matériaux argileux, montrant souvent de fines stratifications et pouvant être calcaireuse.

siltite (silteux) : n.f., de l'angl. siltstone : roche sédimentaire consolidée dont le grain est compris entre 3,9 μm et 62,5 μm, donc plus gros que celui des pélites.

Station 1 : le carrefour du Sourd d'Ave

On y observe le contact entre :

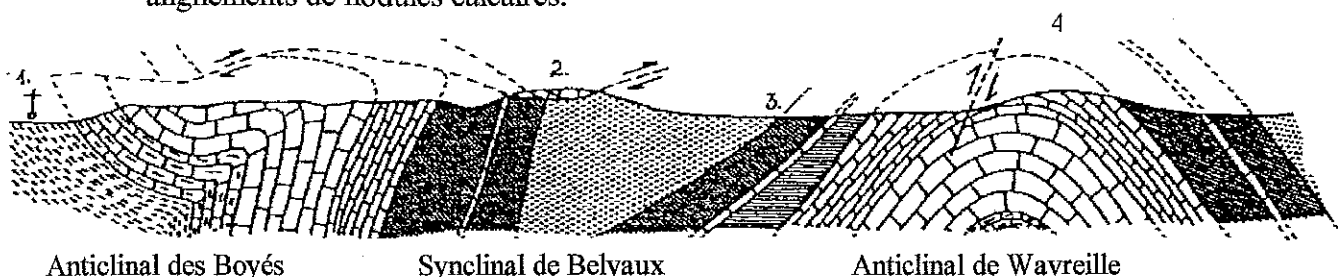
- *le sommet de la Formation de Fromelennes* du Givetien supérieur, représenté par des bancs de calcaires récifaux en couches renversées, composant le flanc nord de l'anticlinal des Boyés. La sédimentation argileuse de plus en plus importante au sein de ce faciès peut traduire le caractère régressif provoqué par un soulèvement local du Brabant, faciès succédant ainsi aux faciès (sub)lagunaires du Givetien moyen ;

- la *Formation de Nismes*, base du Frasnien, essentiellement schisteuse, qui amorce le flanc sud du synclinal déversé de Belvaux. D'une épaisseur de 25 mètres, elle se compose de bas en haut des Membres suivants :

- * le *Membre du Pont d'Avignon* (1 m) : calcaires noduleux à subnoduleux, à caractère transgressif, dont la faible épaisseur pourrait constituer une preuve de la proximité du rivage ;
- * le *Membre du Sourd d'Ave* (7 m) : schistes verdâtres à nodules calcaires et quelques bancs de calcaire subnoduleux, minces dans la partie inférieure, plus épais au sommet ;
- * le *Membre de la Prée* (17 m) : schistes verdâtres à brunâtres avec nodules calcaires épars ou alignés.

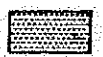
Le long du talus ouest de la N94, juste en face du carrefour (km 25), la *Formation du Moulin Liénaux* (115 m), du Frasnien moyen, expose de bas en haut :

- * le *Membre de Chalon* (5 m) ou *1^{ère} barre de Coen* : schistes brunâtres alternant avec des bancs minces (5 à 10 cm) de calcaire argileux gris-noirâtre, formant une barre rocheuse située à 25 m environ du contact giveto-frasnien et se prolongeant jusqu'à Barvaux et Durbuy. C'est sur cette semelle calcaire que peuvent s'édifier les lentilles récifales ou biohermes de « marbre rouge » du membre de l'Arche ;
- * le *Membre de l'Ermitage* (110 m) : schistes à nodules argileux gris verdâtres avec alignements de nodules calcaires.



FORMATIONS

FRASNIEN
F2



8: schistes noirs et schistes à nodules

F1



7: schistes et calcaires

GIVETIEN
G2



8: Calcaires de Fromelennes

G1



5: Calcaires de Charlemont

"COUVINIEN"
C2



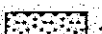
4: calcaires et calc-schistes à calcaires

C1



3: schistes

EMSIEN
E2



2: schistes et grès verts

E1



1: Roches rouges de

1. *Château de Resteigne*

2. *Klippe du bois Niau*

3. *Ri d'Ave*

4. *Bois Grignaux*

D. DELVAUX DE FENFFE, 1985

Le flanc inverse du synclinal, à pendage 70° sud, est pour ainsi dire oblitéré par une épaisse couverture d'argiles d'altération des schistes sous-jacents. Dans ces conditions, il s'avère difficile de suivre les affleurements.

Station 2 : carrefour de la N 94 et du chemin reliant Lavaux à Ave

On se situe sur le flanc nord du synclinal de Belvaux, au niveau du bois de Richelet.

La *Formation des Grands Breux* (100 m), toujours du Frasnien moyen, expose à cet endroit, suivant un pendage de 30°, le *Membre de Boussu-en-Fagne*, essentiellement schis-

teux et noduleux, avec des éléments calcaires se multipliant à l'approche de la Formation de Neuville, certains bancs se montrant bien individualisés.

Nous faisons un petit arrêt devant les mousses qui couvrent les affleurements. On peut se demander si la distinction des espèces peut aider à reconnaître les types d'affleurements. Oui et non. Il faut préciser que les bryophytes en général, qui sont de petite taille, ont un système souterrain peu étendu (rhizoïdes qui absorbent directement l'eau et les éléments dissous) et ne représentent qu'un micromilieu dans le vaste biotope général. En effet, s'ils¹ poussent sur les affleurements rocheux, ils bénéficient des anfractuosités où un peu de terre s'est installée et celle-ci, même si elle reflète en bonne partie le substrat, peut aussi avoir des caractéristiques liées au colluvionnement et à l'entraînement par des eaux venues de plus haut. À prendre donc avec des pincettes avant de réaliser une étude plus poussée !

Sur ces schistes calcarifères noduleux (F. des Grands Breux, Frasnien moyen), on retiendra quelques espèces calcicoles « phares », reconnaissables sur le terrain : *Ctenidium molluscum*, *Tortella tortuosa*, *Homalothecium lutescens*, *Encalypta streptocarpa*, *Scapania aspera*, *Rhytidium rugosum* (espèce thermo-calcicole). Ces espèces colonisent essentiellement le bas des affleurements, bénéficiant vraisemblablement de l'apport en carbonates amenés par les eaux de ruissellement. Plus haut, les espèces acidophiles sont plus nombreuses : *Dicranum scoparium*, *Rhytidiadelphus triquetrus*, *Hylocomium splendens*, *Pseudoscleropodium purum*. On les retrouve sur le plateau au-dessus des affleurements où la couche superficielle du sol est sans doute plus acide.

Station 3 : le long de la N 94, à 175 m au nord de la station précédente

La Formation des Grands Breux y expose sa base en de très beaux affleurements, c'est-à-dire le Membre de Bieumont (18 à 20 m) ou 2^{ème} barre de Coen, essentiellement calcaire : calcaire argileux et crinoïdique avec quelques bancs coralliens à la base, calcaire noduleux avec en alternance un intermède pélitique plus ou moins accusé. Ce membre est situé à 125 m du niveau de base du Frasnien et constitue la semelle calcaire sur laquelle peuvent s'édifier les lentilles récifales du Membre du Lion, très souvent exploitées (carrière de la Boverie à Rochefort).

Cette barre calcaire forme un bourrelet facilement repérable dans le paysage du fait qu'elle est plantée d'un bois de pins noirs d'Autriche en remplacement probable d'anciens parcours moutonniers sur les tiennes del Cône, del Vigne et le Gros Tiène.

On retrouve sous cette barre calcaire les schistes noduleux du Membre de l'Ermitage.

Plus haut, au niveau de la réserve domaniale de Pesire, une large ouverture dans le paysage, vers le sud, nous permet de voir l'anticlinal enforesté des Boyés avec la klippe du Bois Niau (si c'en est une !), de toute façon enclave de calcaires givetiens au sein d'un vaste ensemble schisteux frasnien, ainsi que la dépression synclinale de Belvaux traversée par le r. d'Ave. C'est dans ce site de Pesire, encore nommé Entre Deux Monts, situé de part et d'autre de la N 94, que l'on a recensé la présence de 63 marchets² ou tertres à incinération ou inhumation, certains fouillés dont les vestiges s'échelonnent depuis l'extrême fin du Néolithique jusqu'à l'époque romaine.

¹ *Bryophytes* est un nom masculin selon certains dictionnaires, féminin d'après d'autres ; à vous de choisir !

² De la Meuse à l'Ardenne, n°7, 1988, pp. 45-66

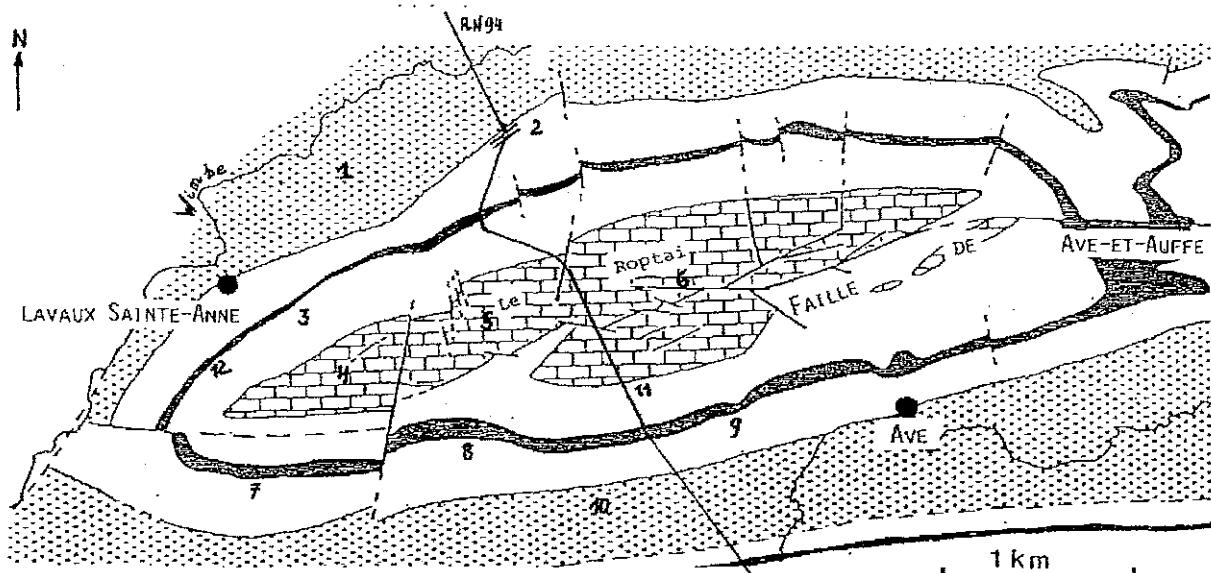
On aborde alors la crête du massif du Roptai et sa forêt de feuillus, les talus de la N94 exposant les calcaires givetiens en bancs subhorizontaux.



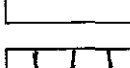
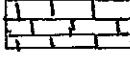
Toute cette zone d'affleurement est affectée par une zone faillée longitudinale E-W depuis le bois de Boine jusqu'à l'extrémité ouest du massif du Solin, sur une longueur de 7,5 km. Il s'agit d'une faille normale, c'est-à-dire de distension et non de compression, qui marque la fin de l'évolution tectonique hercynienne de la fin du Primaire, le compartiment sud s'étant effondré par rapport au compartiment nord avec un rejet d'une centaine de mètres. Son plan de glissement est visible, en maints endroits, dans les cavités, puits et galeries souterraines d'anciennes exploitations de baryte, ouvertes de 1827 à 1949 avec de nombreuses interruptions (M. BLONDIEAU, 1997). La zone broyée et minéralisée (barytine, fluorine, galène), inclinée de 60° à 80° vers le sud, atteint localement une épaisseur de 1,5 m.

Station 4 : carrière face au parking, dans la descente vers Genimont (km 24)

La partie de carrière désaffectée située à l'ouest de la N94 laisse apparaître des bancs épais, métriques, subverticaux, de calcaire récifal de la *Formation de Fromelennes*.

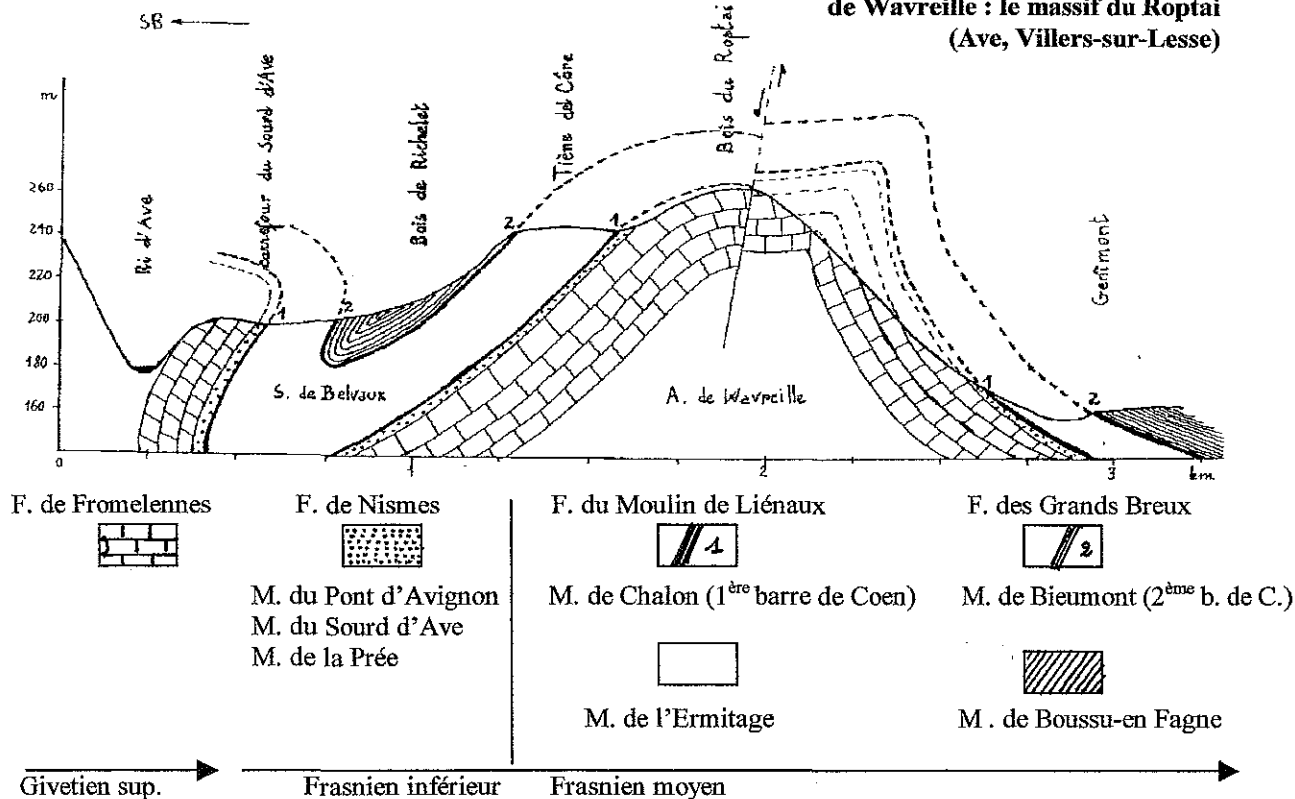
Quelques courageuses jettent un regard intéressé vers la flore bryophytique qui couvre les blocs d'un véritable tapis : espèces calcicoles s'il en est où domine *Anomodon viticulosus* en vaste tapis, accompagné de *Scapania aspera* ainsi que *Homalia trichomanoides* et *Neckera complanata* qui sont, disons, neutrophiles.



Frasnien		schistes noduleux, schistes noirs	1. Les Grands Prés
		schistes calcaires (2 ^{ème} barre de Coen)	2. Genimont
		schistes	3. Les Coutures Bovay
Givetien		calcaires	4. Bois du Solin
			5. Les Aujes
			6. Bois du Roptai
			7. Gros Tiène
			8. Tiène del Vigne
			9. Tiène del Cône
			10. Bois de Richelet
			11. Pezère ou Pesire
			12. Les Montats

D'après D. DELVAUX DE FENFFE, 1990 (modifié)

**Coupe géologique de l'Anticlinal
de Wavreille : le massif du Roptai
(Ave, Villers-sur-Lesse)**



Un peu plus bas, du même côté, on retrouve le contact de ces calcaires avec la *Formation de Nismes*, base du Frasnien, suivant un pendage de 15° environ. En regardant vers le nord, le flanc de l'anticlinal, exploité en prairies et cultures, correspond aux schistes de la *Formation du Moulin Liénaux*. On revoit également le bourrelet calcaire de la *Formation des Grands Breux* ou 2^{ème} barre de Coen qui s'étend jusqu'à la chapelle des Montants à Lavaux et sur lequel se développent des lambeaux de pelouse à brome érigé et brachypode penné, des fruticées épineuses et la chênaie-charmaie de reconstitution. Cette descente vers Genimont met fin au gradin de la Calestienne ou Famenne calcaire.

Station 5 : carrefour de Genimont (km 23,5)

Les talus du côté est de la N 94 et ceux du parking avec hangar exposent les schistes calcarifères à nodules argileux du *Membre de Boussu-en-Fagne*, quelques alignements de nodules nous permettant de définir un pendage nord de 30° environ, faciès pélitique qui constitue le sommet du Frasnien moyen.

Station 6 : chemin situé derrière le cimetière de Lessive

Pour observer le Frasnien supérieur, il faut se rendre derrière le cimetière de Lessive, le long du chemin qui permet de regagner le village d'Auffe. Le contact entre les schistes verdâtres à nodules calcaires de la *Formation de Neuville* (110 m) et les schistes sus-jacents noirs, non calcarifères, à esquilles très fines, à *Buchiola*, de la *Formation de Matagne* (30 m) est souligné par deux bancs minces très rapprochés de calcaire noir.

Les schistes frasnien, ici en principe dépourvus de carbonates, sont couverts de mousses acidiphiles comme *Rhytidiadelphus triquetrus*, *Hylocomium splendens*, *Pseudoscleropodium purum*, *Polytrichum formosum*. Il faut cependant noter la présence de *Homalothecium*

lutescens et *Rhytidium rugosum* au pied du talus où, peut-être, l'empierrement du chemin a apporté son lot de calcaire...

Ainsi se termine la sédimentation essentiellement pélitique du Frasnien qui aura duré 5 millions d'années, et cela il y a 375 Ma.

Faute de temps, nous n'avons pas cherché à établir la limite avec le Famennien. Cet étage-ci, rappelons-le, correspond à une **phase régressive** de 10 millions d'années durant laquelle se succèdent des pélites et des périto-siltites du Famennien inférieur (Famenne schisteuse) et des siltites, grès micacés et calcaires noduleux du Famennien supérieur (Condroz), la route de crête reliant les villages de Mont-Gauthier et d'Haversin établissant la zone de transition entre ces deux régions géomorphologiques.

TRANSECT GÉOLOGIQUE À LAVAUX-SAINTE-ANNE

Les affleurements, numérotés comme suit, se retrouvent sur la carte topographique de Lavaux :

1. Membre de Bieumont ou 2^{ème} barre calcaire de Coen :

- affleurements dans les pelouses calcicoles du versant sud du Gros Tiène (réserve naturelle) ;
- les bancs calcaires parallèles se marquent très bien à l'entrée du chemin herbeux qui, empruntant la digue de l'ancien étang (voir plus loin), débouche sur la route Froidlieu-Lavaux ainsi que dans les prairies du Tiène de l'Église, au sommet de la butte et sur la rive droite du ruisseau de Gongon.

Les schistes calcarifères qui occupent le bas du versant sud de la réserve appartiennent au *Membre de Boussu-en-Fagne*. Les argiles marneuses d'altération de ces schistes conviennent très bien à certaines plantes comme *Inula salicina*, *Carex tomentosa*, *Agrostis gigantea*, *Blackstonia perfoliata*,... Rappelons que cette dernière, petite gentianacée annuelle à fleurs jaunes colonise également le Tiène du Bi à Dailly, lentille récifale installée dans la bande frasnienne de la vallée de l'Eau Blanche. Ces deux stations, de grande valeur patrimoniale, sont des exclaves par rapport aux stations formant un continuum sur les marges septentrionales du Bassin parisien (régions de Laon, Reims, etc).

En regardant vers le sud, on aperçoit la dépression schisteuse du synclinal de Belvaux, domaine prairial, ainsi que, plus loin, le vaste massif boisé de l'anticlinal des Boyés avec les bois d'Haur et de Hart.

2. **Les talus de la route asphaltée** qui sépare le Tiène de l'Église du Gros Tiène rendent compte du contact entre les bancs calcaires du *Membre de Bieumont* et les schistes du *Membre de l'Ermitage*, à pendage sud de 30° environ. Une station de *Draba muralis* est repérable au printemps sur le talus ouest.

3. **Le talus schisteux situé en lisière sud du bois de Solin** expose – très mal – le contact entre les calcaires de la *Formation de Fromelennes* et les schistes de la *Formation de Nismes*. Sous l'horizon humifière, on aperçoit difficilement les calcaires (sub)noduleux du *Membre du Pont d'Avignon*, « zone des monstres » repérable par la présence de quelques gros brachiopodes (fossiles).

À quelques mètres plus au sud, au débouché du sentier de lisière forestière sur la route asphaltée, on suit à même le sol quelques bancs de calcaires du *Membre de Chalon*.

4. À une dizaine de mètres au nord de ce talus, on accède, dans le bois même, à une petite carrière désaffectée où sont représentés quelques bancs calcaires givetiens à pendage sud, nous rappelant que nous pénétrons le massif de Roptai.

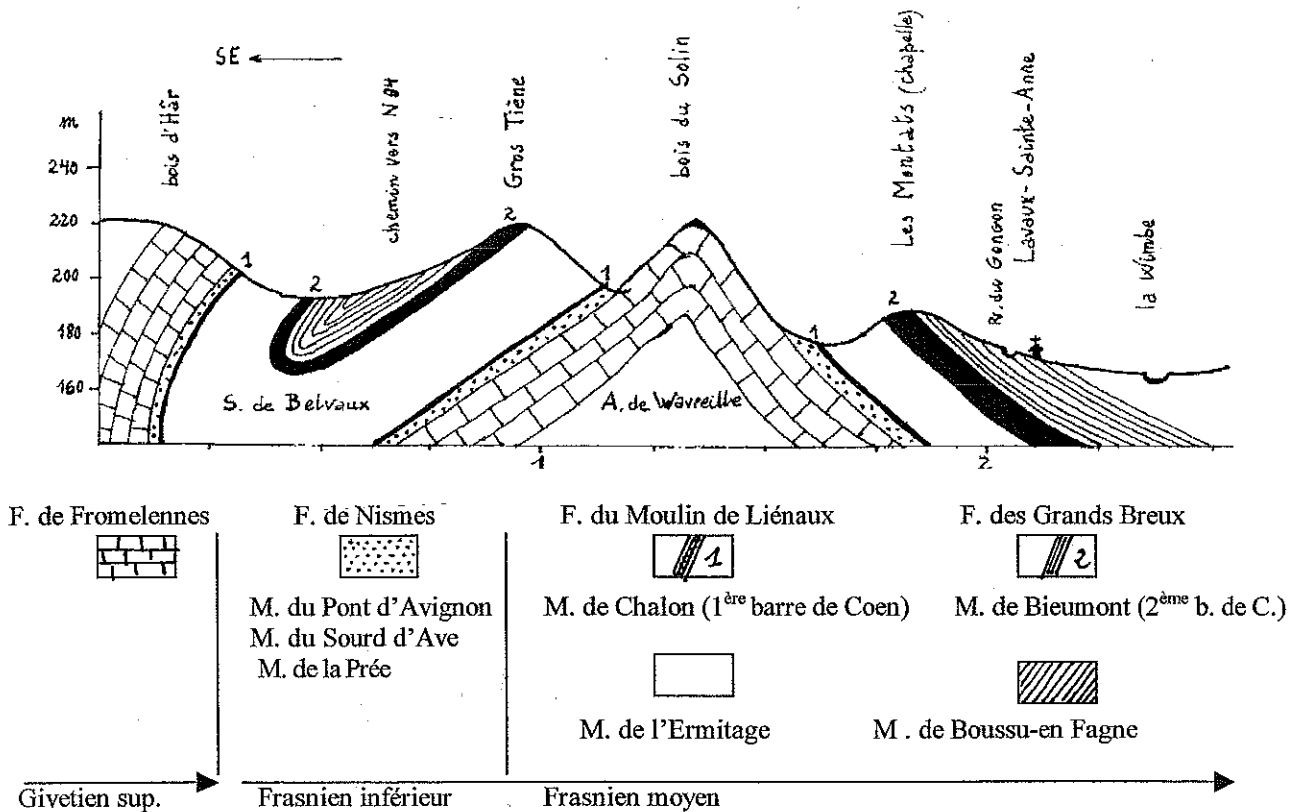
5. Les talus schisteux de la route asphaltée, face au bois du Solin, témoignent de l'envoyage ouest de l'anticlinal de Wavreille, les calcaires givetiens formant la culmination allongée du massif du Roptai disparaissent définitivement.

Un sondage effectué dans la plaine de Focant n'a rencontré le sommet des calcaires givetiens que vers 3000 m de profondeur et en position subhorizontale.

6. Au niveau de la chapelle des Montants, on retrouve à même le sol des bancs calcaires du *Membre de Bieumont*, à pendage nord, au contact des schistes de l'Ermitage. C'est donc sur cette 2^{ème} barre de Coen, formant un bourrelet calcaire, que sont localisées les pelouses calcicoles du Gros Tiène et des Montants.

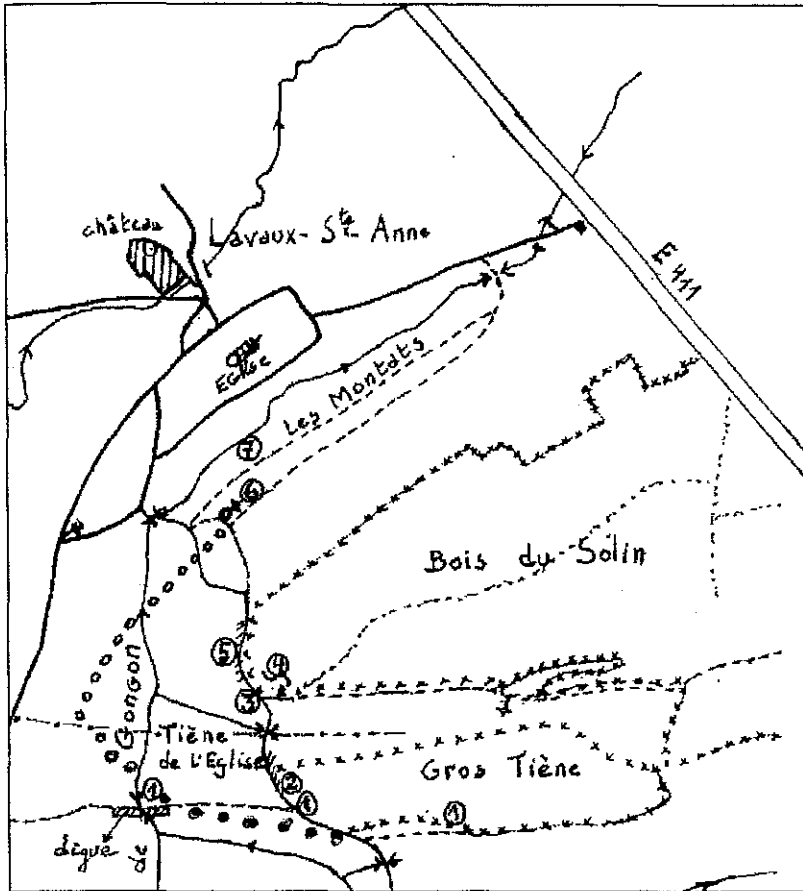
Cette chapelle, dédiée à Notre-Dame de Walcourt, fut édifée un peu après 1820 à l'initiative d'un ouvrier journalier célibataire « ...pour protéger une statuette de la Vierge, sans doute nichée alors dans un arbre proche... »³

7. Au nord des Montants (ou Montats), le village de Lavaux-Sainte-Anne s'est installé sur les schistes de Boussu-en-Fagne, au même niveau que le carrefour de Genimont, plus à l'est.



Coupe géologique de l'Anticlinal de Wavreille : le massif du Roptai (Lavaux-sainte-Anne)

³ De la Meuse à l'Ardenne n° 10, 1990, 81-82.



Carte topographique de Lavaux

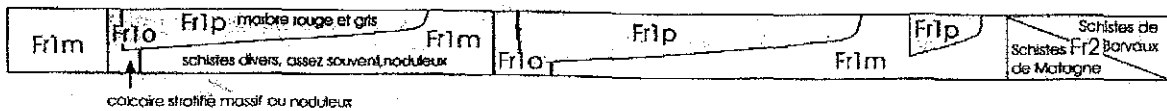
Numéros 1 à 7 : affleurements observés

••••• partie visible du bourrelet calcaire

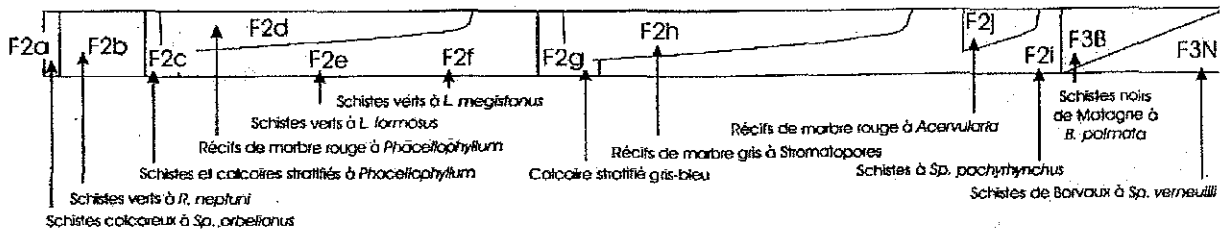
○○○○○ partie non apparente du bourrelet (M. de Bieumont)

- 1. M. de Bieumont
- 2. Talus de la route asphaltée
- 3. Talus schisteux
- 4. Petite carrière
- 5. Talus schisteux
- 6. Chapelle des Montants
- 7. Le village

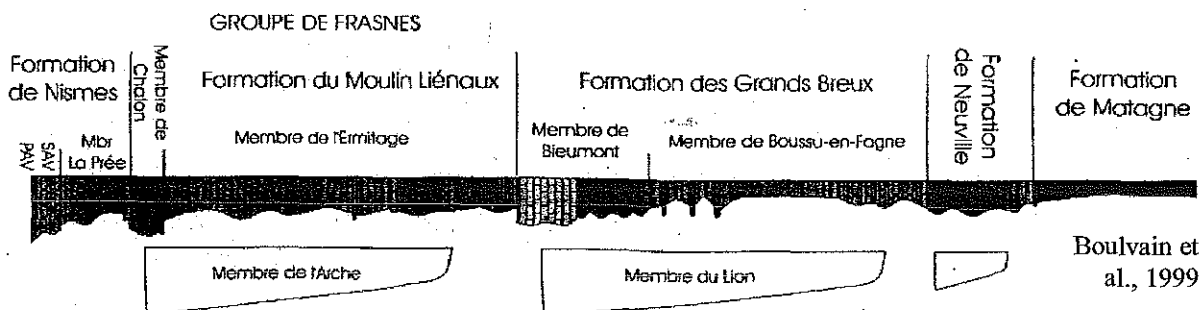
Historique des subdivisions du Frasnien au bord sud du Synclinorium de Dinant



Bayet 1899



Mailleux et Demanet 1929



Boulvain et al., 1999

RÉPONSES AUX DEUX QUESTIONS POSÉES EN FIN D'EXCURSION :

1. Le bourrelet calcaire du *Membre de Bieumont* :

Venant de l'est, il est lisible dans le paysage jusqu'au Tiène de l'Église d'une part et jusqu'à la route asphaltée, en contrebas de la chapelle des Montants, d'autre part. Or, il faut savoir que la sédimentation pélo-carbonatée frasnienne enveloppait complètement le massif du Roptai. Pour utiliser une image claire, nous dirons que ce massif calcaire s'est « décalotté » par érosion pour ne laisser qu'un « prépuce annulaire excisé » frasnien, apparent sur tout son pourtour.

Dans la terminaison périclinale du massif, c'est-à-dire là où la charnière de l'anticlinal recoupe la surface topographique, nous avons en vain tenté, à la suite de l'excursion, de trouver des affleurements de part et d'autre du ruisseau de Gongon. Nous ne les avons vraiment observés qu'en rive droite ; on peut supposer que l'effacement du bourrelet calcaire en rive gauche provient de l'enfoncement du ruisseau et de son déplacement latéral. Sachons également que D. Delvaux de Fenffe (1990) fait passer une faille oblique de direction W-E à cet endroit ; ce qui pourrait expliquer cet hiatus d'observation.

Pour permettre à certains de poursuivre les recherches, nous avons, sur la carte de Lavaux, représenté en pointillés noirs le bourrelet visible dans le compartiment sud de la faille et en pointillés blancs le bourrelet non observable dans le compartiment nord. D'autre part, il est un fait que ce bourrelet calcaire ne traverse pas la route Lavaux-Froidlieu, les schistes frasniens apparaissant tout le long des fossés curés récemment.

2. Notice historique sur le Tiène de l'Église et le site du Grand Étang ⁴

Le site du Tiène de l'Église correspond au village disparu de **Jusserenne** (ou Juseraigne), là où se trouvaient un cimetière franc (qui s'étendait sur 150 m environ le long de la colline) et un oratoire mérovingien qui fut ensuite élevé au rang d'église paroissiale. Ce village est antérieur au village de Lavaux et vraisemblablement formé à la fin du XII^e siècle sur les débris de l'ancienne « villa » domaniale de Revogne, le domaine primitif que l'abbaye de Saint-Hubert possédait dans la région au IX^e siècle. Il disparut à la fin du XV^e siècle, suite aux guerres et au dépeuplement consécutif et l'ancienne « cour » de Jusserenne fut intégrée à la seigneurie de Lavaux. Il semble que la « vieille église » existait encore au XVII^e siècle ; en tout cas, on enterrait toujours les défunts au cimetière.

Le chemin, surélevé par rapport aux prairies, que nous avons emprunté au retour et où nous avons repéré de curieux travaux le long d'une muraille, correspond à la digue d'un immense étang (50 ha ?) qui a occupé tout l'espace de prairies au nord ; cette digue date du tout début des années 1770 et a dû être édifiée à partir de terres prélevées dans le vallon du Gongon, consolidée par une muraille imposante dans toute la partie basse du vallon (photos en notre possession pour ceux que ça intéresse).

Autrefois l'étang servait de pêcherie et de terrain de chasse aux canards (on parle d'ailleurs d'étang de la canardière)... C'est un certain Saumery qui, en 1743, décrit le château de Lavaux-Sainte-Anne et ses environs en ces termes : « *De beaux vergers l'environnent de*

⁴ Avec l'aide de Marie-Thérèse Romain pour la compilation et d'après les données fournies par Eugène Nemery de Belvaux qui nous a aimablement renseignés.

toutes parts. On y voit plusieurs étangs, parmi lesquels, près du château, en est un qui a environ une lieue de tour. » (une lieue correspondait à un peu moins de 5 km).

Les travaux que nous avons vus au niveau de la digue sont réalisés par la communauté de Tibériade, toute proche : en réparation d'un large trou dans l'ancienne digue, les Frères vont construire là une petite « chapelle » en hémicycle, munie d'une fresque à la gloire du Christ ressuscité. Six siècles après l'église de Jusserenne, les ouailles sont à nouveau invitées à rendre gloire au Seigneur. À chacun sa foi !

Enfin, nous nous sommes laissé dire que, dans un avenir proche, les fouilles allaient reprendre à Jusserenne, sur le site de la vieille église. De nouvelles aventures intéressantes en perspective !

CONCLUSION

Cette seconde excursion relative à l'anticlinal de Wavreille nous a donné une triple opportunité au point de vue géologique :

1. Apporter, nous l'espérons, un nouvel éclairage sur l'étage frasnien de la Famenne en insistant sur son important développement péritique au détriment de la sédimentation carbonatée et de ses auxiliaires récifaux ;
2. Aborder la nouvelle chronostratigraphie très détaillée bien que parfois rebutante ;
3. Montrer l'étroite relation qui existe entre la répartition des différentes couches géologiques et celle des unités paysagères, qu'elles soient forestières ou agropastorales, indépendamment du modelé qui est plutôt l'expression lisible de la géomorphologie régionale, plutôt tributaire des différentes formes d'érosion.

LIVRES CONSULTÉS

- BLONDIEAU M., 1997. *Recherches minières, mines et carrières de Famenne*. Val des Cloches, 131, 6927 Tellin.
- BOULVAIN Fr. et al. (16 coauteurs), 1999. *Les formations du Frasnien de Belgique*. *Memoirs of the geological survey of Belgium*, 44, 125 pages.
- BOULVAIN Fr., COEN-AUBERT M., 1997. *Le sondage de Focant : lithostratigraphie et implications structurales*. *Memoirs of the geological survey of Belgium*, 43, 74 pages.
- COEN M., 1977. *La klippe du Bois Niau*. *Bull. Soc. bel. géologie*, 86, fasc. 1, pp. 41-44.
- DELVAUX DE FENFFE D., 1985. *Géologie et tectonique du Parc de Lesse et Lomme au bord sud du bassin de Dinant (Rochefort, Belgique)*. *Bull. soc. bel. géologie*, 94, fasc. 1, pp. 81-95.
- DELVAUX DE FENFFE D., 1989. *Structures tardi- et post-hercyniennes dans le bord sud du synclinorium de Dinant, entre Han-sur-Lesse et Beauraing (Belgique)*. *Ann. soc. géol. Belgique*, 112, fasc. 2, pp. 317-325.
- NEMERY E., 1953-4. *La seigneurie de Lavaux-Sainte-Anne, des origines au début du XVIème siècle*. *Annales Soc. arch. Namur*, tome 47, pp. 157-223.
- NEMERY E., 1955. *La seigneurie de Lavaux-Sainte-Anne, du XVI^e siècle à la fin de l'Ancien Régime*. *Annales Soc. arch. Namur*, tome 48, pp. 41-112.
- ROBASZYNSKI F. ET DUPUIS C., 1983. *Belgique – Guides géologiques régionaux*. Masson, 204 pages.

Vendredi 13 novembre : Observation malacologique intéressante lors de la sortie géologique (anticlinal de Wavreille)

Bruno MARÉE

Les naturalistes sont ainsi faits qu'ils ne peuvent se limiter à une seule discipline, lors des activités de terrain, même si le sujet programmé est passionnant et le guide extraordinairement compétent... Première à montrer le mauvais exemple (ou le bon ?), Ma-Thé Romain n'a pas pu s'empêcher de gratouiller le talus schisteux et herbeux situé au carrefour de Genimont, à l'angle de la route et du parking du restaurant tout proche.

Parmi quelques espèces animales relativement fréquentes pour ce type de milieu (*Candidula intersecta*, *Cepaea nemoralis*, *Helicella itala*, *Helix pomatia*), signalons la récolte beaucoup plus rare, dans notre région, de *Monacha cartusiana*, une espèce qui est principalement abondante au littoral. Malgré sa prédilection pour les milieux ouverts et herbacés, elle est assez rarement signalée à l'intérieur du pays. La coquille, d'un diamètre de 11 mm, présente un test blanchâtre assez solide orné d'une coloration brunâtre vers l'ouverture, celle-ci présentant un bourrelet interne bien marqué. L'ombilic est partiellement recouvert par le bord columellaire du péristome... En d'autres mots, l'enroulement des tours de spires (au nombre de 5 à 6 !) est difficilement observable quand on regarde la coquille par le dessous, car la bordure de l'ouverture de la dite coquille, du côté de l'axe d'enroulement des spires précitées, déborde un petit peu sur l'orifice qui aurait éventuellement permis cette observation...

Par contre, on est très content d'avoir découvert *Monacha cartusiana*. Merci Ma-Thé !

Samedi 27 novembre : Débroussaillage aux Vévis à Bure

Pierre LIMBOURG

Une journée de travail a suffi à quelques vaillants Natus motivés pour « nettoyer » la pelouse des Vévis à Bure. Cette réserve naturelle domaniale, située à la limite des communes de Rochefort et de Tellin, dans la vallée du Ri d'Howisse (J6-35-24), est la plus petite des réserves naturelles de Lesse et Lomme (+/- 20 ares). Elle présente néanmoins un grand intérêt biologique car elle constitue un rare exemplaire, relativement bien conservé, de pelouse schisteuse installée sur schistes couviniens superficiels exposés au sud. Elle héberge des espèces peu communes, telles l'orchis bouffon (*Orchis morio*), le genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*), la fétuque à feuilles inégales (*Festuca heteropachys*), l'œillet velu (*Dianthus armeria*), la danthonie (*Danthonia decumbens*), etc. En bordure du chemin d'accès, quelques espèces annuelles relevant du Thero-Airion s'y trouvent également comme la moenchie (*Moenchia erecta*), la canche printanière (*Aira paecox*) et le scléranthe annuel (*Scleranthus annuus*).

Notre action avait essentiellement pour but d'empêcher la colonisation progressive de la pelouse par les genêts à balais (*Cytisus scoparius*) et les prunelliers (*Prunus spinosa*) toujours très envahissants. Une intervention périodique par voie mécanique s'impose ici, car l'isolement et la surface réduite de la pelouse rendent malaisée une gestion par pâturage par des moutons.

Samedi 11 décembre : Initiation à la lichénologie à Han-sur-Lesse

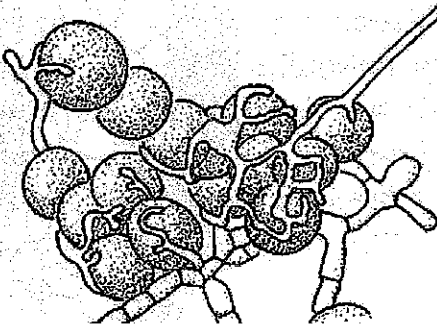
Jean-Pierre DUVIVIER

Le temps froid n'a pas arrêté la vingtaine de participants pour cette initiation lichénologique. Pas d'espèces particulièrement remarquables mais une belle approche de ces organismes curieux que sont les lichens. Cette association d'algues et de champignons constitue des « végétaux » intéressants en tant qu'indicateurs de la qualité de l'air.

Cette journée est donc dédiée à l'initiation aux lichens, ces méconnus de la botanique ; ce compte rendu se termine par une liste de références utiles pour ceux qui veulent poursuivre ainsi qu'un petit glossaire des termes qui ont souvent été utilisés durant la sortie.

INTRODUCTION

Avant de se lancer dans l'observation des différents taxons qui composent l'épiphytisme des Marronniers, une courte introduction présente les caractères morphologiques essentiels.



Fragment de la couche algale d'un thalle de lichen..

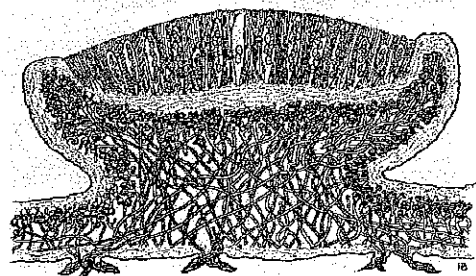
Ext. Hubert BRUGE, Champignons, 1977.

Le lichen est une symbiose extraordinaire entre deux végétaux fort différents : une algue, pour la plupart, des espèces du type *Chlorophyceae* (dont les cellules sont des boules vertes) ou *Trentepohliaceae* (algues de couleur brun rouge) pouvant synthétiser la chlorophylle, et un champignon formé de longs filaments mycéliens assurant les réserves en eau. Ce dernier forme en effet une couche protectrice autour de l'algue diminuant fortement l'évaporation. Cela permet à certains lichens crustacés de survivre sur des surfaces rocheuses exposées plein sud.

Nous observons surtout l'épiphytisme important de cette allée : sur un arbre, chaque espèce a son écologie propre. On constate que les bryophytes, notamment *Hypnum cupressiforme*, sont plus sensibles au manque d'eau et croissent du côté ouest, nord-ouest. De par leur symbiose, les lichens supportent un environnement plus sec et se trouvent en masse vers le sud-ouest et le sud. On en trouve moins sur les faces nord où la lumière est moins importante. En face sud, on rencontre les héliophiles dont *Parmelia caperata*, tandis que vers le bas des troncs, on a tendance à trouver les nitrophytes (écoulement amenant les nitrates dans le bas !).

Coupe schématique dans le thalle d'un lichen foliacé au niveau d'une fructification (ou apothécie)

Ext. Hubert BRUGE, Champignons, 1977.



Voici les espèces principales que nous y avons observées :

- *Lepraria incana* : lichen lépreux d'aspect bleuté couvrant de grandes surfaces.
- *Lecanora expallens* : thalle vert jaunâtre jamais fertile.
- *Candelariella reflexa* : thalle en petite poussière jaune.
- *Buellia griseovirens* : nitrophyte du bas des troncs, sorédié.
- *Buellia punctata* : apothécies lécidéines ; sous microscope : belle spore brune, uniseptée
- *Lecanora chlorotera* : apothécie à disque brun pâle à foncé.
- *Physcia tenella* : petits lichens foliacés à longues rhizines.
- *Physcia adscendens* : semblable à *Ph. Tenel-la* mais avec des soralies labrifformes formant des capuchons en bout de lobes.
- *Diploicia canescens* : lichen crustacé nitrophile à thalle blanchâtre formant des rosettes.

Groupe des Parmelia :

- *Pleurosticta acetabulum* : thalle vert foncé souvent fertile.
- *Flavoparmelia caperata* : grand thalle vert jaune, lichen héliophile
- *Melanelia glabratula* : thalle brun aux superbes isidies coralliformes (ramifiées).
- *Melanelia subaurifera* : thalle brun mais sans isidie, uniquement des soralies.
- *Parmelia saxatilis* : thalle gris bleu avec de belles isidies coralliformes
- *Punctelia subrudecta* : thalle gris bleu avec des soralies blanches et un réseau de pseudo-cyphelles dégénérent en soralies dans les vieux exemplaires.

Parmi les lichens fruticuleux, on a pu observer la différence entre *Evernia prunastri* à thalle en lanière (cortex inférieur = face inférieure de couleur blanchâtre) et *Ramalina farinacea* à thalle circulaire (cortex supérieur

Glossaire :

Thalle : partie végétative du lichen, en général, composée de 4 couches : le cortex supérieur composé de mycéliums fortement imbriqués, la couche gonidiale, la médulle et le cortex inférieur responsable, le cas échéant, de la fixation au substrat.

Il peut être filamenteux, gélatineux, crustacé, squamuleux, foliacé, fruticuleux.

Prothalle : partie inférieure du thalle des lichens crustacés adhérant fortement au substrat ; on le voit souvent en périphérie du thalle car il croît plus vite que le cortex supérieur.

Rhizine : filament de fixation des lichens foliacés, sortant du cortex inférieur.

Pseudocyphelle : interruption (érosion) du cortex supérieur formant un véritable réseau et mettant à jour la médulle.

Soralie : plage bien délimitée du thalle formée d'amas de sorédies.

Elle peut être laminaire, marginale, labrifforme, capitiforme.

Sorédie : petite « pelote » composée de filaments mycéliens emprisonnant étroitement quelques cellules d'algue ; la sorédie participe à la propagation végétative du lichen.

Isidie : excroissance du thalle en continuité avec celui-ci. Parfois, elle croît, casse et se transforme en soralie. Elle peut être cylindrique, claviforme, spatulée, pastilliforme, coralloïde...

Apothécie : fructification du champignon de type ascomycète d'un lichen (Genres : *Parmelia*, *Lecanora*, *Lecidea*, *Physcia*, ...)

Elle peut être lécanorme (rebord identique au thalle et donc de couleur différente au disque) ou lécidéine (rebord de même couleur que le disque).

Périthèce : fructification du champignon de type pyrénomycète d'un lichen (Genres : *Verrucaria*, *Thelidium*, *Porina* ...)

visible sur tout le pourtour)

Le lichen jaune orange *Xanthoria parietina* nous permet de dédramatiser l'aspect réactif qui rebute souvent le débutant en lichénologie. Deux réactifs principaux sont faciles d'emploi : KOH (quelques cristaux de potasse dilués dans de l'eau) et l'eau de Javel pour la réaction au chlore. Les Xanthorias, par exemple, deviennent rouge pourpre au contact de la potasse. *Xanthoria polycarpa* colonie les petites branchettes.

À midi, le groupe est toujours aussi passionné malgré le froid de canard et le brouillard qui envahit la vallée. Après une halte refuge bienvenue dans un bar de Han, le groupe reprend les voitures et parcourt le méandre abandonné de la Lesse pour se garer au pied des tiennes de Tinaimont où nous allons pouvoir observer quelques lichens des rochers calcaires.

La montée du versant sud de la Petite Tinaimont nous permet de récolter trois lichens des écorces lisses :

- *Lecidella elaeochroma* dont le prothalle noir forme un réseau très fin sur l'écorce des jeunes frênes.
- *Arthonia radiata* formant des petits thalles avec des apothécies stelliformes.
- *Porina aenea* avec ses petits périthèces sortant d'un thalle sombre.

Tout en grim pant le tienne, on observe sur les vieilles souches plusieurs Cladonia :

- *Cladonia coniocraea* à podétion subulé.
- *Cladonia fimbriata* à podétion à scyphes (« entonnoir », « trompette ») pas très évasés.
- *Cladonia ramulosa* au port ramifié.
- *Cladonia macilenta* à apothécies d'un beau rouge vif, les trois premiers possédant des apothécies brunes.

Sur les rochers ombragés, parmi les mousses, on remarque *Leptogium gelatinosum* au thalle brun noirâtre à lobes fort déchirés. Dans la pelouse (mesobrometum), d'autres Cladonia fruticuleux arborescents apparaissent : *Cladonia rangiformis*, *Cl. furcata*, *Cl. impexa*. Sur la terre, mais aussi sur les tapis de mousses, on en repère deux avec de beaux scyphes : *Cladonia chlorophaea* et *Cl. pocillum*.

Les pierres et rochers calcaires parsemant le tienne nous permettent l'observation de nombreux lichens crustacés dont beaucoup doivent se déterminer avec certitude en laboratoire (observation de la forme des spores, type de réactions, etc).

Citons en quelques uns parmi les plus typiques sur le terrain :

Lichens avec apothécies :

Lecanora muralis, *L. dispersa*, *Lobothallia radiosa*, *protoblastenia rupestris*, *Aspicilia calcarea*, *Aspicilia contorta* (thalle en forme de volcan !), *Placynthium nigrum* au prothalle violet, *Synalissa symphorea* à l'écologie particulière dans les creux des fissures, *Caloplaca hepiana* et *holocarpa* aux apothécies jaune orangé.

Lichens avec périthèces :

Nous observons surtout des Verrucaria : *Verrucaria muralis*, *viridula*, *macrostoma*, *nigrescens*, etc et des lichens à thalle endolithique comme *Bagliettoa parmigera*.

C'est au soleil couchant que les participants redescendent la colline en se promettant d'aller un jour découvrir la végétation lichénique des tiennes calcaires plus ensoleillées ou celle des vallées ardennaises profondes ...

Bibliographie pour continuer l'étude :

- WIRTH, *Les lichens bio-indicateurs de la pollution*, édition Ulmer.
 JAHNS, *Guide des Fougères, Mousses et Lichens d'Europe*, Delachaux & Niestlé.
 P. TIÉVANT, *Guide des lichens, les guides du naturaliste*, Delachaux & Niestlé.
 DIEDERICH, SÉRUSIAUX et LAMBINON, *Macrolichens de Belgique et du Grand-Duché*.
 DIEDERICH & SÉRUSIAUX, *The lichens and Lichenicolous fungi of Belgium and Luxembourg*, annotated list, - Dobson, *Illustrated guide to British and Irish Lichens*.
 VAN HERK & APTROOT, *Veldgids Korstmossen*, KNNV Uitgeverij.

Pour les clés complètes des genres difficiles (Micarea, Bacidia, Lecanora, Lecidea, Caloplaca, ...), voir les auteurs PURVIS, OZENDA et CLAUZADE, WIRTH, GAMS,

Ce lien donne la liste de tous les serveurs possédant des images de lichens :

<http://users.erols.com/uebe/links.htm>

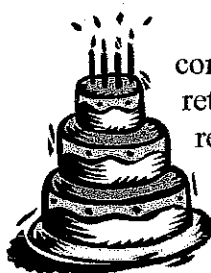
Et voici deux sites qui contiennent les photos de pratiquement tous les lichens européens :

<http://dbiodbs.univ.trieste.it>

http://www.toyen.uio.no/botanisk/lav/Photo_Gallery/PG_index.html

Samedi 11 décembre : Souper annuel des Natus

Jean-Claude LEBRUN



Notre dernière réunion revêtait un caractère exceptionnel puisqu'elle correspondait à nos agapes annuelles. Comment raconter en détail la joie des retrouvailles : celle des « fervents » qui célèbrent "Dame Nature" régulièrement ou celle des « occasionnels » qui restent fidèles à notre association et nous soutiennent dans nos objectifs ?

Plus question de déterminations savantes, d'inventaires rébarbatifs, ou de constats navrants d'atteinte à notre patrimoine naturel. Place aux plaisirs conviviaux : bonne chair – merci à l'équipe des cuisinières – et bonne compagnie – merci à Arlette. Atmosphère d'amitié, humour, saveurs comme chaque année étaient au rendez-vous. La créativité et les qualités d'invention des Natus se sont une fois de plus révélées au travers de l'échange des cadeaux orchestrés par les deux grands-prêtres habituels.

La profession du président et la proximité des vacances de Noël l'avaient certainement porté à nous mettre « à la question ». Épreuve bien réussie pour les « locaux », moins convaincante pour ceux qui abandonnent leur contrée lointaine pour participer à nos sorties. Un conseil : reprenez vos questionnaires, enquêtez auprès des habitants de la Haute-Lesse, étudiez pendant le premier semestre 2005, révisez au cours du second et vous serez compétitifs pour le souper annuel prochain. Bon courage.

**Samedi 2 octobre : La Meuse en chômage
Quelques informations complémentaires**

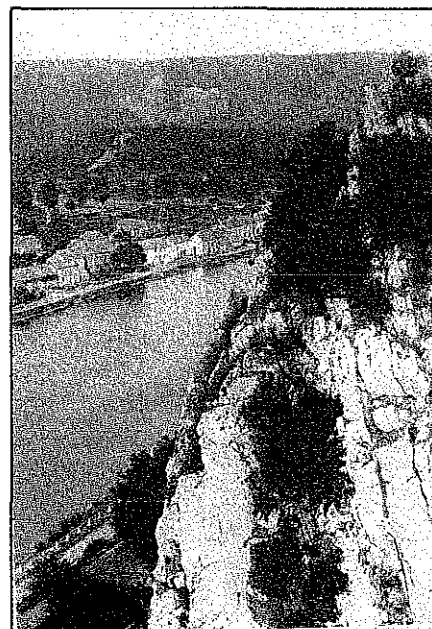
Bruno MARÉE⁵

On croyait avoir fait le tour du problème avec le rapport paru dans les Barbouillons précédents (N° 220, pp. 135 à 138). C'était compter sans la pugnacité de Gérard Lecomte qui, pas encore satisfait des nombreuses observations réalisées et décrites précédemment, jugea bon de récolter quelques dm³ de sédiments en aval de l'île de Farcy, à Hastière.

En possession de deux récipients, de plus ou moins un dm³, remis par Gérard, j'ai eu la bonne idée d'en confier un à Ma-Thé Romain qui, dès cet instant, consacra toutes ses soirées à ce qu'elle a nommé son « épiluchage » d'un dm³ du gravier mosan, allant jusqu'à comptabiliser, dans le détail, les espèces observées... De mon côté, un tri un peu plus sommaire de « mon » dm³ permit surtout de mettre en évidence la diversité des espèces même si, pour certaines coquilles, un comptage systématique fut réalisé.

Les résultats sont assez étonnants, ne fut-ce que par le nombre de bestioles récoltées. Si on totalise les coquilles observées dans les deux dm³ de sédiments, on dépasse aisément les 5.000 !

Pour le seul *Potamopyrgus antipodarum* (ou *jenkinsi*), Ma-Thé a recensé 3 601 individus. Autres champions de l'abondance, les *Bythinia tentaculata* du même dm³ de sédiments épiluchés par Ma-Thé atteignent le chiffre impressionnant de 421. Ces deux espèces sont aussi celles qui étaient les plus abondantes dans mon échantillon, avec respectivement 262 et 76 individus comptabilisés. Gérard, qui a réalisé les prélèvements, explique cette différence par la profondeur variable d'où proviennent les différents échantillons. Il faut d'ailleurs noter, à ce sujet, que toutes les observations réalisées ici ne permettent pas d'affirmer la présence de ces espèces vivantes dans le lit de la Meuse. Il est assez évident que les coquilles proviennent de l'amont et, peut-être, de certains affluents du fleuve. Le prélèvement effectué en profondeur pourrait, selon Gérard, être le résultat d'un dépôt relativement ancien. Par contre, la localisation du site de prélèvement est très précise et très réduite, sur quelques dm² en aval de l'île de Farcy, en amont d'Hastière, à un endroit où semblent s'accumuler les alluvions apportées par le courant.



*La vallée de la Meuse.
Vue prise des rochers de Frêne.
Photographie de J. CHALON. Ext.
De la Meuse à l'Ardenne, n° 27,
1998.*

⁵ Avec la collaboration de Gérard LECOMTE et de Ma-Thé ROMAIN.

Signalons aussi que ces sédiments étaient constitués de terre graveleuse, de petits cailloux et de petits galets, de fragments de bois noircis suite à un long séjour dans l'eau, de minuscules morceaux de charbon, de scories, de graines, de fânes, de noyaux, de noisettes...

Ainsi, *Potamopyrgus antipodarum (jenkinsi)*, que l'on trouve sur tous nos petits cours d'eau de Famenne, se balade généralement sur les galets bien lisses du fond de l'eau, même dans un courant très vif, un biotope assez particulier et peu fréquent, aujourd'hui, sur la Meuse. A signaler aussi que la plupart des coquilles récoltées à Hastière étaient ornées d'une crête spirale caractéristique au milieu des tours : une particularité qui est peut-être moins fréquente chez les individus rencontrés dans les eaux plus torrentueuses... Une hypothèse à vérifier, à l'avenir, par des comparaisons et des comptages systématiques !

Parmi les espèces récoltées en grand nombre (plus d'une centaine d'individus, pour les deux dm³ !), il faut citer *Ancylus fluviatilis*, *Theodoxus fluviatilis*, *Valvata piscinalis* et un minuscule bivalve de moins de 5 mm, *Pisidium supinum* (314 exemplaires pour cette seule dernière espèce !).

Les sédiments comptaient aussi un certain nombre de fragments de coquilles d'espèces plus grandes déjà signalées dans le rapport paru dans les Barbouillons précédents : *Dreissena polymorpha*, *Viviparus viviparus* et *Corbicula fluminea*, résultat d'une immigration assez récente.

Parmi les espèces de petite taille, on retiendra quelques planorbes : *Anisus albus*, *Anisus laevis* et *Bathyomphalus contortus*, un spectaculaire disque de moins de 5 mm, mais qui compte déjà, malgré sa taille minuscule, 6 à 8 tours de spires très serrés.

Les limnées sont également présentes avec *Lymnaea (Radix) auricularia* et *ovata*.

Pour ce qui est des bivalves, au *Pisidium supinum* déjà cité, nous ajouterons *P. casertanum* et *P. henslowanum*, ainsi que les *Sphaerium corneum* et *rivicola*, sans oublier quelques exemplaires juvéniles d'*Unio pictorum* que la découverte de nombreux individus adultes avait déjà signalé avant ce tri des sédiments.

Enfin, pour démontrer une fois de plus, si cela était nécessaire, l'origine allochtone de cette récolte, il faut citer quelques espèces terrestres découvertes dans les prélèvements : *Arianta arbustorum* (1 individu), *Cecilioides acicula* (1), *Clausilia sp.* (2 très jeunes exemplaires indéterminables), *Discus rotundatus* (3), *Trichia hispida* (52 !) et *Vallonia sp.* (6 individus qui nous font hésiter entre *pulchella* et *excentrica* !).

Voilà rapidement décrits les résultats d'un travail de prospection et de détermination, un brin fastidieux, mais qui donne envie d'en connaître davantage sur la répartition de cette malacofaune, principalement en ce qui concerne les petits bivalves des eaux courantes ou stagnantes de notre région !

Il y a fort à parier qu'on retournera sur la Meuse, lors de la prochaine mise en chômage. En attendant, nous irons prospecter les ruisseaux et les étangs de Famenne et d'Ardenne. Avis aux amateurs !



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

À PROPOS DU PROJET DE TGV ENTRE ASSESSE ET LIBRAMONT

Bruno MARÉE

Monsieur François Bellot, Député-Bourgmestre de l'entité de Rochefort et membre de la Commission des Infrastructures et des Communications du Parlement fédéral, a souhaité faire valoir son droit de réponse suite à la chronique de l'Environnement parue dans le numéro 220 des Barbouillons, sous le titre « *Le TGV en Haute-Lesse* ».

C'est avec plaisir que nous ouvrons les pages de notre revue au bourgmestre rochefortois et que nous prenons acte de sa prise de position sans équivoque à propos du projet EUROCAP-RAIL qui envisage « *la construction d'un nouveau tronçon de ligne à grande vitesse d'une quarantaine de kilomètres entre Ciney et Libramont* ».

L'association des Naturalistes de la Haute-Lesse est à ce point satisfaite de l'initiative de Monsieur Bellot qu'elle a jugé bon de publier, ci-dessous, l'ensemble de la correspondance échangée, sur le sujet en rubrique, entre le député-bourgmestre et la Commission permanente de l'Environnement. Tous les membres de l'association pourront ainsi mieux comprendre les différents aspects de ce dossier particulièrement préoccupant pour la préservation de l'environnement dans la vallée de la Lesse.

20/11/2004 – De François BELLOT aux NHL

« Monsieur,

J'ai pris connaissance de l'article paru dans les « Barbouillons » et tiens à vous apporter certaines précisions parce que je ne suis pas favorable à la ligne nouvelle TGV entre Assesse et Libramont.

Lorsqu'au mois de mai 2004, j'ai été informé de l'étude réalisée par la SNCB suite à la demande du Gouvernement wallon, j'ai immédiatement demandé une réunion des bourgmestres afin que toutes celles et ceux qui étaient concernés soient parfaitement informés par les autorités régionales.

Vous devez en effet savoir que c'est le cabinet du ministre DARAS qui à l'époque a proposé et exigé que le Gouvernement wallon impose un tracé en ligne propre entre Assesse et Libramont pour gagner du temps dans le parcours entre Bruxelles et Luxembourg.

Vous pouvez vous documenter auprès de l'Administration des Transports de la Région wallonne afin de trouver les pièces attestant de cela ou dans les communiqués de presse du Gouvernement wallon.

Soucieux de la demande qui m'avait été formulée par un comité local, j'ai participé à la séance d'information en tant qu'orateur.

J'ai essayé de faire de manière la plus neutre possible et la plus objective qu'il soit la présentation des enjeux de ce projet en indiquant que préalablement à tous travaux, il fallait prévoir la modernisation de la section de la ligne 162 existante entre Assesse et Libramont.

Je n'ai laissé planer aucun doute à ce propos. Je vous invite d'ailleurs, si vous en doutez, à prendre connaissance des nombreuses questions parlementaires que j'ai adressées au Ministre en charge des Communications à propos de la mise à grande vitesse de la Ligne entre Bruxelles et Luxembourg.

Je m'insurge en tout cas contre votre prise de position à mon égard. Jamais je n'ai indiqué qu'une ligne nouvelle TGV entre Ciney et Libramont était indispensable au bon fonctionnement et au bon développement économique de nos régions.

Je vous invite donc à me permettre d'exercer mon droit de réponse en faisant part de cela à vos membres lors de l'édition de votre prochain exemplaire des « Barbouillons »

Il serait peut-être intéressant que vous vous adressiez également à l'ex-ministre Darras pour connaître les raisons pour lesquelles il suggérait la création d'une ligne nouvelle entre Assesse et Libramont car l'initiative fut prise par son cabinet lorsqu'il était ministre des transports.

En ce qui me concerne, je me battraï jusqu'au bout pour que la modernisation de la ligne conventionnelle 162 soit retenue et qu'elle devienne l'unique site de passage des TGV entre Bruxelles et Strasbourg.

Je souhaite passer outre d'inutiles polémiques mais je me devais de vous répondre car les interprétations de mes positions vont totalement à l'encontre de ce que je pense intimement et de ce que j'ai d'ailleurs exprimé en séance publique du Parlement fédéral.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

François BELLOT, Député-Bourgmestre. »

25/11/2004 – Des NHL à François BELLOT

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous remercie vivement pour votre courrier de ce 20 novembre 2004 par lequel vous souhaitez apporter des commentaires et des précisions quant à l'article paru dans le n° 220 des Barbouillons concernant le projet de ligne TGV entre Assesse et Libramont.

L'article en question ne remet pas en doute le fait que ce projet ne soit pas de votre initiative. Il n'est nullement question de vous soupçonner de ne pas avoir voulu informer tous les bourgmestres concernés. L'article affirme aussi clairement votre volonté de moderniser, préalablement à tout autre projet, la ligne existante 162.

Toutefois, il m'est apparu, lors de votre exposé – à tort peut-être !- , que vous jugiez indispensable la construction d'une ligne TGV pour le développement économique global de la Wallonie. Vous avez affirmé qu'aucune région ne pourrait se développer sans être traversée par une telle voie de communication. Vous avez dit que plus personne, aujourd'hui, ne remettrait en question l'utilité de l'autoroute E 411. Vous avez débuté votre exposé en rappelant toutes les réticences (ridicules !) des gens lors de la création des premières lignes de chemin de fer. Vous avez balayé d'un revers de main la protection des sites à traverser (Natura 2000, Zones de Grand intérêt biologique, Zones vertes...) en évoquant « l'intérêt supérieur ». Vous avez minimisé les nuisances pour les riverains en rappelant que le tracé de la E 411 ne concernait que 3 ou 4 petits villages très peu peuplés. Vous avez souligné l'importance de développer ce type de transport dans le cadre du respect du protocole de Kyoto (Limitation de la production de gaz à effet de serre). Vous avez insisté sur le fait que la mise en place de ce type de moyen de transport favorisait automatiquement l'utilisation des transports en commun... Vous avez conclu votre exposé de la façon suivante : « *Le TGV, pourquoi pas ? Mais,*

pas au détriment des lignes existantes ! » Vous reconnaîtrez, avec moi, que l'article paru dans notre revue ne dit rien de plus.

Quoi qu'il en soit, vos commentaires et vos précisions sont les bienvenus dans notre réflexion sur ce projet qui nous inquiète fortement. Votre courrier sera intégralement publié dans le n° 221 de notre périodique qui paraîtra au début du mois de janvier 2005.

C'est avec plaisir que nous prenons bonne note du fait que vous n'êtes « pas favorable à la ligne nouvelle TGV entre Assesse et Libramont » et que « vous vous battrez jusqu'au bout pour que la modernisation de la ligne conventionnelle 162 soit retenue et qu'elle devienne l'unique site de passage des TGV entre Bruxelles et Strasbourg ». Je peux vous affirmer que, dans cette perspective, vous trouverez de nombreux alliés chez les Naturalistes de la Haute-Lesse et que notre association vous soutiendra dans ce combat avec tous les moyens dont elle dispose.

En vous remerciant encore pour votre mise au point et en restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse, Bruno MARÉE, président.

27/11/2004 – de François BELLOT aux NHL

« Cher Monsieur MAREE,

Pour lever toute équivoque, je suis favorable au développement et à la modernisation des lignes à grande vitesse mais sur les tracés existants.

Aujourd'hui faire la liaison entre Bruxelles et Luxembourg en 17 minutes de plus qu'en 1958 me paraît tout à fait ridicule. J'estime donc indispensable de moderniser fondamentalement la ligne existante. Ainsi non seulement les utilisateurs du train entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg en seront les bénéficiaires mais également les habitants de la Région traversée et nos populations locales.

C'est ainsi que nous pourrions me semble-t-il favoriser le transfert du plus grand nombre des utilisateurs de la voiture vers le train qui est 30 à 40 fois moins énergivore par voyageur ou par tonne transportée.

Au plaisir de vous rencontrer, veuillez recevoir, cher Monsieur MAREE, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François BELLOT, Député-Bourgmestre.

29/11/2004 – Des NHL à François BELLOT

Monsieur le Député-Bourgmestre,

En complément à notre courrier de ce 25 novembre et après consultation du conseil d'administration des Naturalistes de la Haute-Lesse, nous nous permettons de revenir sur le dossier de la ligne TGV Assesse-Libramont en site propre.

Comme vous nous le suggérez dans votre courrier du 20 novembre, nous interpellons aujourd'hui le parti ÉCOLO afin de connaître les motivations du ministre Darras qui, à l'époque, avait proposé et suggéré que le Gouvernement wallon impose ce tracé en site propre.

Afin d'éviter la concrétisation de ce projet destructeur de l'environnement naturel de notre région, il apparaît indispensable d'insister sur une modernisation rapide de la ligne 162, celle-ci devant impérativement prendre en compte, dès aujourd'hui, le passage futur du TGV. En effet, des aménagements réalisés sans cette perspective justifieraient le tracé du TGV en site propre, l'argument étant de ne pas reprendre des travaux là où un certain type d'aménagement vient d'être réalisé. Pourriez-vous dès lors nous informer des actions que vous envisagez d'entreprendre afin que les prochains travaux sur la ligne 162 prévoient déjà qu'elle devienne l'unique site de passage des TGV entre Bruxelles et Strasbourg ? Les Naturalistes de la Haute-Lesse soutiendront, auprès de la fédération Inter-Environnement Wallonie et auprès des autres associations de protection de l'environnement concernées par le projet, toute initiative de votre part allant dans ce sens.

Nous vous faisons parvenir, ci-joint, un résumé de la position de notre association sur ce dossier et, en vous remerciant encore de bien vouloir nous tenir au courant de la suite de vos démarches, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député-Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse, Bruno MARÉE, président.

RÉSUMÉ DE LA POSITION DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Avec le souci d'informer la population, voici la position défendue par l'association des Naturalistes de la Haute-Lesse à propos du TGV dans notre région :

1. La modernisation de la ligne 162 constitue l'unique solution acceptable pour le passage d'un TGV entre Assesse et Libramont. **Cette modernisation doit être envisagée, dès aujourd'hui, dans la perspective de la circulation future du TGV.**
2. **Le projet de ligne TGV en site propre, suivant le tracé de l'autoroute E 411, est totalement inadmissible** pour les raisons suivantes :
 - La traversée de la Famenne nécessiterait la construction de plusieurs ouvrages d'art (viaducs) imposants avec **un impact paysager catastrophique.**
 - Le tracé impliquerait une **fragmentation supplémentaire du territoire** contraire à toutes les directives environnementales préconisées aujourd'hui.
 - Cette nouvelle ligne serait source de **nuisances pour les riverains** en supplément des problèmes déjà posés par le passage de l'autoroute E 411.
 - Cette solution impliquerait **un coût énorme pour un gain de temps réduit** à moins de 15 minutes par rapport à l'alternative « 162 ».
 - La construction provoquerait la **destruction irréversible** de réserves naturelles, de zones de grand intérêt biologique, de sites Natura 2000...
 - Le projet nécessiterait un investissement financier **compromettant la promotion d'une utilisation effective des transports en commun** en Région wallonne.
 - Il produirait un **impact exclusivement négatif pour la région**, le TGV traversant celle-ci sans le moindre arrêt prévu (sauf, peut-être et parfois, à Namur !) entre Bruxelles et Luxembourg.

01/12/2004 – De Fr. BELLOT aux NHL

« Cher Monsieur,

Le choix du tracé de la ligne 162 au travers de notre région a été guidé à l'origine (1860-1870) par la volonté de réduire les fortes pentes, particulièrement dans le passage entre le Condroz et la Famenne et entre la Famenne et l'Ardenne.

En effet, ces régions naturelles sont partagées et divisées par des crêtes qui bordent la Famenne.

Les ingénieurs qui ont conçu le tracé de la ligne de chemin de fer entre Bruxelles et Luxembourg ont voulu profiter des vallées de rivières traversant la région pour amoindrir les pentes et profiter de ces coupures naturelles au travers des deux « tiennes ».

Techniquement, l'augmentation de la vitesse de circulation des trains sur la ligne 162 où de nombreuses courbes existent, exige l'augmentation du dévers dans ces courbes. Or, comme la ligne 162 est utilisée par des trains de marchandises qui circulent à des vitesses commerciales plus faibles que les trains de voyageurs, le dévers ne peut être trop relevé.

En conséquence, un compromis doit être trouvé entre le dévers indispensable pour les trains de voyageurs et le dévers pour les trains de marchandises.

Cette situation entraîne donc l'obligation de supprimer des courbes ou d'en rectifier telle que celle de Mirwart.

Deuxièmement, la ligne 162 dessert des communes de taille moyenne comme Ciney, Marche-en-Famenne, Rochefort et Saint-Hubert.

Ces villes ont alimenté la ligne 162 en personnes qui utilisent ces lignes mais ont aussi induit des effets sur l'activité socio-économique régionale.

A l'instar de la modernisation de la ligne à grande vitesse entre Bruxelles et Louvain, je demande que la mise à grande vitesse profite non seulement aux usagers de la ligne entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg mais également aux usagers de nos régions qui par les trains IC-IR pourraient rejoindre beaucoup plus rapidement à la fois Luxembourg ou Namur pour leur travail.

Nous cumulerions donc sur la même ligne les effets favorables pour nos habitants utilisant les trains IC-IR en plus de ceux qui utiliseraient le TGV entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg.

La SNCB est une entreprise publique conventionnée à l'Etat moyennant un contrat de gestion, conformément à la loi de mars 1991 sur les entreprises publiques.

Le ministre qui exerce la tutelle sur la SNCB doit donc veiller à ce que toutes les missions de service public soient remplies. Il assure le contrôle du plan d'investissements proposé par le Conseil d'Administration de la SNCB. Ainsi, le plan actuel appelé « 2002-2012 » prévoit une première phase de modernisation de la ligne 162.

La mise à grande vitesse entre Bruxelles et Luxembourg nécessitera des moyens financiers très importants dont ne dispose aujourd'hui ni la SNCB ni d'autres organismes.

L'étude qui a été commandée par la SNCB conclurait à l'impossibilité du financement d'une ligne nouvelle. Elle privilégierait la modernisation des lignes 161 et 162 en ce compris la mise à 4 voies entre Bruxelles et Ottignies.

Tous les domaines examinés, soit financiers, environnementaux, sociologiques et d'aménagement du territoire militent pour la modernisation de la ligne 162, solution qui est la seule qui nous agrée.

Restant à votre disposition et au plaisir de vous lire, veuillez recevoir, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François BELLOT, Député-Bourgmestre.

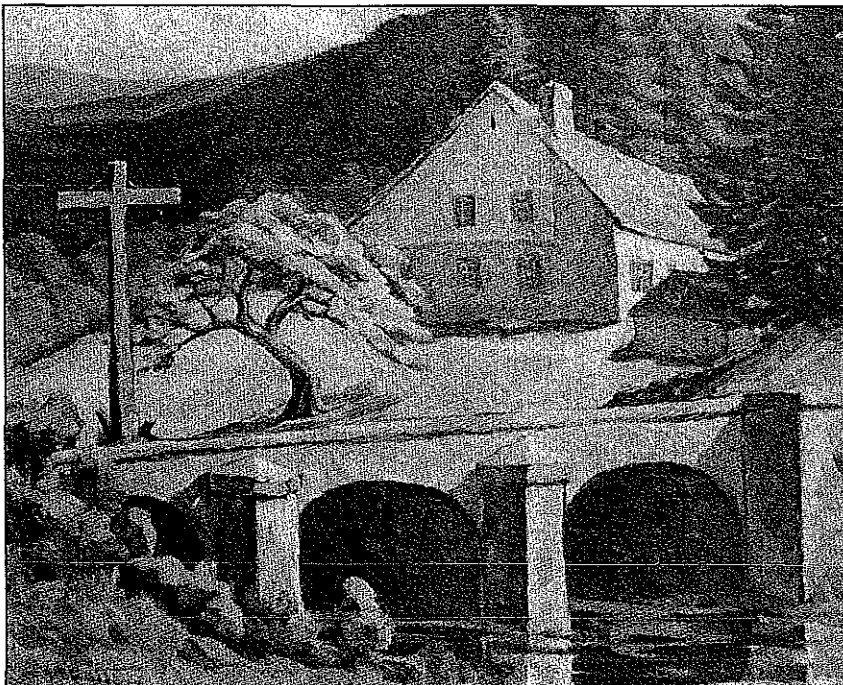
Dans l'hebdomadaire toutes-boîtes « Le Courrier » de Rochefort, du 16 décembre 2004, la page du Bulletin d'Information Communal rapporte enfin la bonne nouvelle suivante : « *Le plan d'investissement proposé par le Conseil d'Administration de la SNCB et approuvé par le Gouvernement fédéral ne prévoit pas (plus) la réalisation d'une ligne nouvelle TGV entre Ciney et Libramont. Les habitants de Lavaux-Sainte-Anne et de Genimont qui avaient exprimé une certaine inquiétude légitime doivent donc être rassurés ! En ma qualité de député fédéral, membre de la Commission des Infrastructures, j'ai donc pu faire valoir les arguments auprès des décideurs fédéraux.* »

Voilà donc une information qui, espérons-le, pourrait clôturer définitivement ce dossier « TGV en site propre entre Ciney et Libramont » !

Toutefois, comme signalé dans le courrier repris ci-dessus, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont interpellé le parti ECOLO afin de connaître les motivations initiales de l'ex-ministre Daras qui, en son temps, fut à l'initiative de ce projet. En outre, de petits dépliants de présentation du projet EUROCAP-RAIL sont actuellement distribués auprès des voyageurs des lignes 161 et 162.

Rappelons enfin, pour conclure provisoirement ce dossier, que le budget envisagé était estimé à 1.245 millions d'euros : ça fait cher à la minute gagnée !

Bruno MARÉE



*Le pont de Lesse.
(Peinture à l'huile
Ext. Charles Delaite.
La sérénité du regard)*

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS ANNEE 2004

NOM	Prénom	VILLE
BAUGNEE	Jean-Yves	GRAND - LEEZ
BLOCKMANS	Sabine	FELENNE
BONMARCHAND	Suzanne	BRUXELLES
BOTIN	Imelda	BRUXELLES
BRENU	Claire	CIERGNON
CHANTEUX	Pierre et Danielle	FAYS - LES - VENEURS
CLESSE	Bernard	FAGNOLLE
COLLART	Albert	HAMOIS
COUVREUR	Jean-Marc	BRUXELLES
CRISPIELS	Clément	LIBIN
DAVID	Michel	FORRIERES
DAVID - LONCHAY	Elise	FORRIERES
DE BŒUF	Leo	DURBUY
DE BŒUF	Myriam	DURBUY
DE COCK - KALF	Ruth	FUMAL
DE GUCHT	Henri	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	BRUXELLES
DE LATHOUWOR	Claude	BRUXELLES
DEBBAUDT	Jacqueline	GEMBES
DEBECKER	Patricia	SCOVILLE
DEGROOTE	Patrick	EUGIES
DELTOMBE	Louis	ROCHEFORT
DELVAUX DE FENFFE	Marie-Christine	LOUVAIN - LA - NEUVE
DELVAUX DE FENFFE	Michel	LOUVAIN - LA - NEUVE
DEMAET	Jacques	GEMBES
DEMAET - KEMPINAIRE	Christiane	GEMBES
DERVAUX	Christelle	HOUR
DEVOS	Nancy	JEMELLE
DICKER	Claire	BRUXELLES
DUPUIS	Jacques	TELLIN
DUVIVIER	Jean-Pierre	SOMZEE
EVARD	Maurice	CHANLY
FELIX	Monique	CHARLEROI
FRIX	Fernand	DILBEEK
FROGNEUX	René	BRUXELLES
GELIN	Arlette	BRIQUEMONT
GELIN	Paul	BRIQUEMONT
GERARD	Christine	REDU
GERARD	Emile	NAMUR
GERARD	Françoise	NAMUR
GILLET	Chantal	LIBIN
GIOT	Jean-Louis	HOTTON
GOFFIN	Christophe	DINANT
HANSE	Pierre	SCHALTIN
HENRION	Emile	WATERLOO

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS ANNEE 2004

NOM	Prénom	VILLE
BAUGNEE	Jean-Yves	GRAND - LEEZ
BLOCKMANS	Sabine	FELENNE
BONMARCHAND	Suzanne	BRUXELLES
BOTIN	Imelda	BRUXELLES
BRENU	Claire	CIERGNON
CHANTEUX	Pierre et Danielle	FAYS - LES - VENEURS
CLESSE	Bernard	FAGNOLLE
COLLART	Albert	HAMOIS
COUVREUR	Jean-Marc	BRUXELLES
CRISPIELS	Clément	LIBIN
DAVID	Michel	FORRIERES
DAVID - LONCHAY	Elise	FORRIERES
DE BŒUF	Leo	DURBUY
DE BŒUF	Myriam	DURBUY
DE COCK - KALF	Ruth	FUMAL
DE GUCHT	Henri	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	BRUXELLES
DE LATHOUWOR	Claude	BRUXELLES
DEBBAUDT	Jacqueline	GEMBES
DEBECKER	Patricia	SCOVILLE
DEGROOTE	Patrick	EUGIES
DELTOMBE	Louis	ROCHEFORT
DELVAUX DE FENFFE	Marie-Christine	LOUVAIN - LA - NEUVE
DELVAUX DE FENFFE	Michel	LOUVAIN - LA - NEUVE
DEMAET	Jacques	GEMBES
DEMAET - KEMPINAIRE	Christiane	GEMBES
DERVAUX	Christelle	HOUR
DEVOS	Nancy	JEMELLE
DICKER	Claire	BRUXELLES
DUPUIS	Jacques	TELLIN
DUVIVIER	Jean-Pierre	SOMZEE
EVARD	Maurice	CHANLY
FELIX	Monique	CHARLEROI
FRIX	Fernand	DILBEEK
FROGNEUX	René	BRUXELLES
GELIN	Arlette	BRIQUEMONT
GELIN	Paul	BRIQUEMONT
GERARD	Christine	REDU
GERARD	Emile	NAMUR
GERARD	Françoise	NAMUR
GILLET	Chantal	LIBIN
GIOT	Jean-Louis	HOTTON
GOFFIN	Christophe	DINANT
HANSE	Pierre	SCHALTIN
HENRION	Emile	WATERLOO

HUYGHEBAERT	Martine	LE ROEULX
INSTALLE	Claire	LIEGE
INSTALLE	Marc	LIEGE
LAMBEAU	André	WATERLOO
LAMBEAU-SEGHERS	Nicole	WATERLOO
LANNOY	Richard	BURE
LAVALLEE	Etienne	HAN - SUR - LESSE
LAVIS	Eric	RESTEIGNE
LEBRUN	Jean-Claude	VILLANCE
LEBRUN-ANTOINE	Andrée	VILLANCE
LECOMTE	Gérard	DINANT
LEURQUIN	Jean	SOHIER
LIGHEZZOLO	Patrick	AVE - ET - AUFFE
LIMBOURG	Pierre	WELLIN
LOISEAU	Paul	HAUT - FAYS
LOUVIAUX	Michel	MARCHE - EN - FAMENNE.
MABOGE	Andréa	LIBIN
MABOGE	Pol	LIBIN
MANNAERT	Pierre	BOVESSE
MAREE	Bruno	HAN - SUR - LESSE
MAREE-CHABOTTEAU	Fabienne	HAN - SUR - LESSE
MÉLIGNON	Louis	ROCHEFORT
MINET	Gérard	FESCHAUX
MORA	Bernadette	MONTHERME (FRANCE)
NOVAK	Marie-Hélène	ROCHEFORT
PAQUAY	Marc	CIERGNON
PARMENTIER	Ingrid	WATERLOO
PARVAIS - NETENS	Claude	OPHAIN - S - ISAAC
PENNE	Edgard	TRANSINNE
PENNE	Maggy	TRANSINNE
PIERRET	Dany	SAINT - HUBERT
PIRSON	Paul	MONT - GAUTHIER
REBUFFAT	Clément	LOUETTE - SAINT - PIERRE
ROBERFROID	Olivier	TREIGNES
ROELANS	Jeanne	BRUXELLES
ROMAIN	Marie-Thérèse	SOHIER
SERPAGLI	Michèle	NOUZONVILLE
SEVRIN	Damien	BARONVILLE
TYTECA	Daniel	AVE - ET - AUFFE
TYTECA - ANTOINE	Brigitte	AVE - ET - AUFFE
VANDENABBELE	Francine	LACUISINE
VANDENDORPEL	Alexandre	SOULME
VERSTICHEL	Charles	LILLOIS
VERSTICHEL - ROUSSEAU	Marie-Claire	LILLOIS
WAGEMANS	Etienne	RXENSART
WEYLAND	Françoise	SCOVILLE



LISTE DES MEMBRES COTISANTS EN 2004

A.S.B.L.

Secrétariat : LEBRUN Jean-Claude,
24, Wez de Bouillon
6890 VILLANCE (LIBIN) tél : 061 / 65 54 14

**Sont reconnus membres effectifs les membres en règle de cotisation
(membres sympathisants) qui ont participé, au moins, à deux
activités organisées par l'association
(voir statuts).**

NOM	Prénom	VILLE
ABRIAT-KERCKOVE	Yves et Danielle	CHAUMONT-GISTOUX
ANTOINE	Marie-Madeleine	VILLANCE
ASSELMAN-JOPPART		SCHAERBEEK
BAJOT-LAMBERT	Frédéric	HAN-SUR-LESSE
BATHY	Francis	MARLOIE
BAUGNEE	Jean-Yves	GRAND-LEEZ
BAUSIER	Christine	TELLIN
BELLEFONTAINE	Iris	LIBIN
BERNAERT	Claude et Michèle	TRANSINNE
BLOCKMANS	Sabine	FELENNE
BONMARCHAND	Suzanne	BRUXELLES
BORN	Hugues	CHARLEROI
BORREMANS	Hugues	BRUXELLES
BOTIN	René et Imelda	BRUXELLES
BOUILLARD	Patrick	CHARLEVILLE
BRAHY	Olivier	OHEY
BRICHARD	Chantal	BRUXELLES
BUGHIN	Jean	LOMPREZ
BURNOTTE	André	NEUVILLERS
BUZIN	Donatienne	ETTERBEEK
CAMBIER	François	JUMET
CAPRASSE	Jean-Marie	AMBLY
CARELS	Anne	ARQUENNES
CAUWE	Francisca	GESVES
CHANTEUX	Pierre et Danielle	F - LES - VENEURS
CLESSE	Bernard	FAGNOLLE
COLIN	Edwige	TOURNAI
COLLART	Albert	HAMOIS
COLLET	Francis	WELLIN
COLLET	Henri	ANLOY
COLLET	Xavier	LESTERNY
COLLIGNON	J. et A.	LESSIVE
COLLIN	Michel	DINANT
CORBEEEL	Pascale	WAVREILLE
CORBISIER	Michèle	BRUXELLES
CORDONNIER	André	PALISEUL
CORMERAIS	François	PETIT-FAYS
COUREAUX	Jean-François	WELLIN
COUVREUR	Jean-Marc	BRUXELLES

NOM	Prénom	VILLE
DABE	Marie-Line	TRANSINNE
DANTINNE	René	EMBOURG
DARELEVENT	Soc. civ.	BUXELLES
DARTOIS	Georges	HAN - SUR - LESSE
DAUCHOT	Fernand	MONS
DAVID - LONCHAY	Michel	FORRIERES
DAVIDS	Martine	EPRAVE
DE BGEUF	Leo et Myriam	DURBUY
DE COCK - KALF	Ruth	FUMAL
DE COENINCK	Emile	ROCHEFORT
DE GHESELLE	Sylvie	MEMBRE
DE GUCHT	Henri	WATERLOO
DE HEYN	Georges	BRUXELLES
DE LATHOUWOR	Claude	BRUXELLES
DE NYS	Sophie	ROCHEFORT
DEBBAUDT	Jacqueline	GEMBES
DEBROECK	Muriel	MASBOURG
DEGROOTE	Patrick	EUGIES
DELACROIX-PIERRE	Roseline	HULSONNIAUX
DELFORGE	Michel	BRUXELLES
DELPORTE	Simone	JODOIGNE
DELTOMBE	Louis	ROCHEFORT
DELVAUX DB FENFFE	Michel et M-Christine	L-LA-NEUVE
DEMAET	Jacques et Christiane	GEMBES
DEMBLON	Baudouin	WELLIN
DEMOULIN	Philippe	DEULIN
DEPADT	Christiane	GENDRON
DEPIERPONT	Damien	PROFONDEVILLE
DEPREZ	Lucien	ROCHEFORT
DERVAUX	Christelle	HOUR
DESTENAY	Yves	LACUISINE
DESTERKE-D'HAINAUT	G.	EPRAVE
DEVOS	Nancy	JEMELLE
DEWILDER-HULET	Arlette	LOVERVAL
DICKER	Claire	BRUXELLES
DICKER	Tinda	TILLET
DIERKENS	Alain	BRUXELLES
DOURTE	Michelle	RECOGNE
DUBOIS	Geneviève	LIBIN

NOM	Prénom	VILLE	NOM	Prénom	VILLE
KINET	Marie	TELLIN	PARVAIS - NETENS	Claude	OPHAIN - S - ISAAC
LALOUX - MORRIS	Bernard	ON	PATOUT	Jean-Marie	HEIDE - KALMTOUT
LAMBEAU-SEGHERS	André et Nicole	WATERLOO	PENNE	Edgard et Maggy	TRANSINNE
PETREZ	Suzy	GODINNE	SULTEN	Evelyne	LIMELETTE
PIERRET	Dany	SAINT-HUBERT	TESTAERT	Dominique	MARTOUZIN
PIRET - MEUNIER	Jacqueline	NIL-SAINT-MARTIN	THIANGE	Roger	ETTERBEEK
PIRLET	Jean	VILLERS-L'EVEQUE	THIELEMANS	Michel	NIVELLES
PIROT	Paul	NEUFCHATEAU	THYS-ROSTENNE	Jean-Pierre et Annie	LINKEBEEK
PIRSON	Paul	MONT-GAUTHIER	TREPANT	Jacques	CINEY
PRADOS - ARAND	José	BRUXELLES	TROPDMANN	Wolfgang	BRUXELLES
QUINET	Christian	JEMELLE	TYCKAERT	Madame Georges	BRUXELLES
REBUFFAT	Clément	LOUETTE-ST-PIERRE	TYTECA - ANTOINE	Daniel, Brigitte, I et L.	AVE ET AUFFE
REMACLE	Henri et Thérèse	BRUXELLES	VAN AMSTEL	Wilhelmus	DAVERDISSE
REMY	P.	TILFF	VAN DOREN	Bernard	MEIX-DEVANT-VIRTON
REYNEERS	Hubert	MOL	VAN GOTTOM	François	BELVAUX
ROBERFROID	Olivier	TREIGNES	VAN HAMMEE	Marie-Louise	YVOIR
ROELANS	Jeanne	BRUXELLES	VAN HASSCHE	Jan	WIBRIN
ROSSION	M.	VILLERS-SUR-LESSE	VANDAMME	Jacques	BRUXELLES
SANTENOY - SIMON	Jacqueline	BRUXELLES	VANDENABBELE	Francine	LACUISINE
SCHILANSKY	David	CIERGNION	VANDENDORPEL	Alexandre	SOULME
SERPAGLI	Michèle	NOUZONVILLE	VANDERVELDEN	Emile	BRUXELLES
SEVRIN	Damien	BARONVILLE	VERSTICHEL	Charles et Marie-Claire	LILLOIS
SIEUX	Jean-Sébastien	DINANT	VILVENS	Claude	OUPEYE
SIMON	Marc	UCCLE	WAGEMANS	Etienne	RIXENSART
SKA	Michelle	VILLANCE	WAMBACQ	Marleen	REDU
SMAL	Axel	NIEUWERKERKEN	WEBER	Odette	ROCHFERT
SNOECK	Benjamin	WARRISOULX	WERY	Pierre	CELLES
SON - EVRARD	Jean-Luc, Marie, E, J	LOUVAIN - L-N	WEYLAND-DEBECKER	Françoise et Patricia	SCOVILLE
SOTIAUX	Pharmacie S. A.	WATERLOO	WIEME	Jean	EMPTINNE
STASSART	Eric	LIEGE	WINANT	Virginie	JAMBES



TABLE DES MATIÈRES 2004

Notes et réflexions militaro-botaniques concernant <i>Scirpus atrovirens</i> (7 juin 03)	1
Présence de <i>Scirpus atrovirens</i> Willd. à Marche-en-Famenne (7 juin 03)	4
Promenade hivernale de (re)découverte entre Jamblinne et Éprave (11 janvier)	7
Observation des oiseaux hivernant aux barrages de l'Eau d'Heure (17 janvier)	11
La chronique du Borquet à Ave-et-Auffe (24 janvier)	13
Assemblée générale annuelle (24 janvier)	17
Conférence : Orchidées de Lesse et Lomme, statut actuel et perspectives (7 fév.)	22
Gestion de la réserve naturelle de la Petite Tinémont (Champs Spaloux) (14 fév.)	27
Observations hivernales à Champs Spaloux (Han-sur-Lesse) (14 février)	28
Les mégalithes de Wéris	30
Environnement : Un zoning industriel dans le Bois de la Héronnerie à Lessive	32
Excursion géologique : "L'anticlinal de Wavreille (6 mars 04)	35
Excursion bryologique à Halma (13 mars 04)	40
Exposé sur le cimetière mérovingien de Wellin (20 mars 04)	43
Découverte des fortifications de Lomprez (20 mars 04)	48
Le déséquilibre forêt-gibier dans le massif forestier de Wellin (27 mars 04)	49
Promenade familiale à Eprave. Les facéties du calcaire (28 mars 04)	52
Recensement des anémones pulsatilles à Resteigne et Han-sur-Lesse (3 avril 04)	53
Conférence-débat sur le projet LIFE-tourbières de Saint-Hubert (3 avril 04)	54
Petit billet d'humeur : Les gentils et les méchants chasseurs	59
Promenade printanière à Belvaux et Han-sur-Lesse (10 avril 04)	61
Clef du genre <i>Viola</i> en Belgique	63
L'enquête "Petit-Gris"	72
Environnement : L'allée des marronniers à Han-sur-Lesse	72
Découvertes exceptionnelles (<i>Épi. microphylla</i> , <i>Lathyrus nissolia</i> , <i>Rosa agrestis</i> ...)	73
Observation de l'avifaune dans le Verdrongen Land van Saeftinghe (17/04)	76
Observations botaniques dans les pelouses schisteuses de Wanlin-Hour (24/04)	78
Matinée ornithologique dans le bassin de la Wimbe à Froidlieu (1/05)	80
Visite des réserves naturelles de Champalle et de Devant-Bouvignes (8/05)	81
Visite du site de la Petite Fange – Gestion – (Croix-Scaille) (15/05)	83
Prospection botanico-entomologique dans la réserve de Botton-Turmont (22/05)	91
Prospection ornithologique dans le bocage d'Ave (30/05)	94
Promenade familiale : Floraisons printanières en Calestienne (30/05)	95
Prospection botanico-entomologique dans les plaines de Lessive (5/06)	96
Visite du Rouge Poncé et de la fagne de Mochamps à Saint-Hubert (12 juin)	99
Balade aux sources de l'Aisne (fagnes de Robiëfa, Nazieufa et du Pouhon) (19 juin)	103
Prospection botanique au Terme de la Hesse et à la carrière de l'Arfaye (26 juin)	109
Découverte de sites privés à Wellin (ferme des Hayettes, Fond des Vaux) (3 juillet)	115
Prospection botanique sur le plateau de Rocroi (Trou du Blanc, Doby) (11 juillet)	117
Visite de quelques sites menacés en Lesse et Lomme (25 juillet)	118
Aux confins de la Famenne. Promenade-découverte à Mont-Gauthier (14 août)	122
Deux trouvailles en basse Ardenne : <i>Hypericum elodes</i> et <i>Sagittaria sagittifolia</i>	124
À propos de champignons que l'on croit comestibles, mais qui sont vénéneux	125
Visite de quelques sites menacés en Lesse et Lomme (25 juillet)	118
Prospection nocturne et observation des insectes et chiroptères à Lessive (27 août)	127
Promenade forestière et botanique en Semois à Botassart (29 août)	127

Deux espèces d' <i>Agrimonia</i> : <i>A. eupatoria</i> et <i>A. procera</i> (Annexe)	129
Prospection botanique dans le Fond des Vaux à Rochefort (4 septembre)	131
Promenade familiale du dimanche après-midi à Belvaux – Les escargots (19 sept.)	132
Observations naturalistes : la Meuse en chômage à Hastière (2 octobre)	135
Prospection mycologique dans le Bois Banal à Wavreille (9 octobre)	138
Observations ornithologiques à Sohier – Les migrations d'automne (17 octobre)	140
Environnement : Le TGV en Haute-Lesse	141
Prospection mycologique sur le calcaire à Resteigne et Wavreille (30 octobre)	143
Prospection mycologique à Resteigne et Ave-et-Auffe (7 novembre)	145
Excursion géologique : l'anticlinal de Wavreille (13 novembre)	147
Observation malacologique : <i>Monacha cartusiana</i> (13 novembre)	157
Débroussaillage aux Vévis à Bure (27 novembre)	157
Initiation à la lichénologie à Han-sur-Lesse (11 décembre)	158
Souper annuel des Natus à Briquemont (11 décembre)	161
La Meuse en chômage : quelques informations complémentaires (2 octobre)	162
Environnement : Le TGV en Haute-Lesse	164
Liste des membres effectifs et sympathisants	170
Table des matières	175

